



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE KOUNGHEUL
ARRONDISSEMENT DE LOUR ESCALE
COMMUNE DE LOUR ESCALE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE LOUR ESCALE

Elaboré avec l'appui du Programme National de Développement Local (PNDL)

Aout 2017

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE ET PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	9
I. METHODOLOGIE.....	10
1.1. PHASE PREPARATOIRE.....	10
1.2. PHASE DIAGNOSTIC.....	10
1.3. PHASE PLANIFICATION	11
1.4. PHASE VALIDATION DU PDC.....	12
1.5. LIMITES DE L'ELABORATION DU PDC.....	13
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOUR ESCALE.....	14
2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	14
2.2. ZONAGE.....	15
2.3. MILIEU PHYSIQUE.....	16
2.3.1. Typologie des sols	16
2.3.2. Climat	16
2.3.3. Les vents:	17
2.3.4. Pluviométrie.....	17
2.3.5. Végétation.....	17
2.3.6. Faune.....	18
2.4. RESSOURCES EN EAU.....	18
2.4.1. Hydrographie.....	18
2.4.2. Hydrogéologie.....	18
2.5. MILIEU HUMAIN.....	19
2.6. STRUCTURE ET COMPOSITION DE LA POPULATION.....	19
2.7. MOUVEMENT DE LA POPULATION.....	20
DEUXIEME PARTIE: BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE.....	21
III. PROFIL SOCIAL	22
3.1. EDUCATION	22
3.1.1. Préscolaire.....	22
3.1.2. Cycle Élémentaire.....	23
3.1.3. Cycle Moyen.....	24
3.1.4. Daaras, Ecoles arabes, EFA et ECB.....	25
3.1.5. Alphabétisation et Formation professionnelle.....	25
3.2. SANTE.....	26
3.3. HYDRAULIQUE	30
3.4. JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE.....	32
3.5. GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES	33
3.6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE.....	34
3.6.1. Foresterie	34
3.6.2. Hygiène et Assainissement.....	35
3.6.3. Energie.....	35
3.6.4. Vulnérabilité de la résilience face au Changement Climatique	36
IV. PROFIL ECONOMIQUE	41
4.1. SECTEURS PRODUCTIFS.....	41

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

4.1.1.	Agriculture.....	41
4.1.2.	Elevage.....	43
4.1.3.	Commerce et Artisanat	45
4.2.	SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	46
4.2.1.	Technologies de l'information et de la communication et services financiers.....	46
4.2.2.	Transport et Tourisme.....	47
V.	PROFIL GOUVERNANCE.....	49
5.1.	PROFIL DES ELUS.....	49
5.2.	DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE	51
5.2.1.	Fonctionnement du conseil municipal.....	51
5.2.2.	Société civile et dynamiques locales	51
5.2.3.	Coopération décentralisée.....	55
5.3.	GOUVERNANCE BUDGETAIRE	56
5.4.	PERFORMANCE DE LA COMMUNE.....	57
	TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	59
VI.	PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT	60
6.1.	VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE A LONG TERME	60
6.2.	OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT	60
6.3.	PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT	62
	QUATRIEME PARTIE : MISE EN OEUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI.....	63
VII.	MISE EN ŒUVRE DU PIL.....	63
7.1.	ANALYSE DU PIL.....	63
7.2.	STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	64
7.3.	MECANISME DE GESTION ET MISE EN OEUVRE	65
7.4.	CONSEIL MUNICIPAL	65
7.5.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....	65
7.5.1.	Suivi de la mise en œuvre du plan	65
7.5.2.	Evaluation du plan.....	66
	CONCLUSION	67
	Tableau 28: PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE LOUR ESCALE (2018-2022)	68
	BUDGET PLANIFICATION COMMUNE DE LOUR ESCALE (2018-2022).....	68

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANSD	Agence Nationale de Statistique et de Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
APR	Alliance Pour la République
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
BF	Borne Fontaine
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
CCL	Code des Collectivités Locales
CCL	Cadre de Concertation Local
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEM	Cours d'Enseignement Moyen
CEPS	Comité Elargie de Planification et de Suivi évaluation
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CG	Comité de Gestion
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
CI	Cours d'Initiation
CL	Collectivité Locale
CLJ	Conseil Local de la Jeunesse
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CS	Comité de Santé
CTP	Case des Tout Petits
CVD	Comité Villageois de Développement
DFC	Décentralisation des Fonds Climat
DIP	Diagnostic Institutionnel Participatif
DP	Diagnostic Participatif
DSDOM	Dispensateur de Soins à Domicile
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
ECB	Ecole Communautaire de Base
EFA	Ecole Franco-Arabe
FDD	Fond de Dotation de la Décentralisation
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminin
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information Education Communication
IED	Innovation Environnement Développement

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

IEF	Inspection de l'Éducation et de la formation
IMF	Institution de Micro Finance
IR2P	Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
MEC	Mutuelle d'Épargne et de Crédit
MPP	Mesure des Performances Publiques
NF	Non Fonctionnel
O.F	Organisation Féminine
O.R	Organisation Religieuse
OCB	Organisation Communautaire de Base
OCB	Organisation Communautaire de base
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OFOR	Office des Forages Ruraux
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFA	Projet d'appui aux filières agricoles
PAS	Politique d'Ajustement Structurelle
PASA	Projet d'appui à la sécurité alimentaire
PDC	Plan de Développement Communal
PIA	Plan Investissement Annuel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIL	Plan d'investissement Local
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNB	Produit National Brut
PNDL	Programme Nationale de Développement Local
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTE	Partenaires Techniques et Financiers
RN1	Route Nationale 1
SM	Secrétaire Municipal
SNEEG	Stratégie nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre
STD	Service Technique Déconcentré
TAM	Taux d'Accroissement Moyen
TBPS	Taux Brute de Prés scolarisable
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UDAM	Unité Départementale d'Assurance Maladie

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de la population de Lour Escale	19
Tableau 2: Indicateurs du Préscolaire	22
Tableau 3: Indicateurs du niveau de l'élémentaire	23
Tableau 4: Indicateurs du niveau Moyen	24
Tableau 5: Indicateurs des autres secteurs éducatifs	25
Tableau 6: Diagnostic du secteur de l'éducation.....	26
Tableau 7: Les Services Offerts au niveau du poste de santé	28
Tableau 8: Diagnostic du secteur de la santé	29
Tableau 9: Diagnostic du secteur de l'hydraulique.....	31
Tableau 10: Diagnostic du secteur de la Jeunesse-Sport-Loisir-Culture.....	32
Tableau 11: Diagnostic du Genre	34
Tableau 12: Diagnostic de la vulnérabilité	37
Tableau 13: Réalisation des partenaires	39
Tableau 14: Diagnostic de l'environnement et le cadre de vie	40
Tableau 15: Diagnostic du secteur de l'agriculture.....	42
Tableau 16: Diagnostic du Secteur de l'Elevage.....	44
Tableau 17: Diagnostic du Secteur Commercial et de l'Artisanat.....	46
Tableau 18: Diagnostic du Transport-TIC-IMF.....	47
Tableau 19: Répartition des conseillers par Sexe.....	49
Tableau 20: Répartition des conseillers par zone	49
Tableau 21: Répartition des conseillers par tranche d'âge	50
Tableau 22: Niveau d'étude des conseillers	50
Tableau 23: Diagnostic des Budgets de la commune	56
Tableau 24: Diagnostic des Budgets de la commune	57
Tableau 25: SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2027.....	61
Tableau 26: Lecture annuelle du PIL.....	63
Tableau 27 : Lecture du PIL par AXES.....	63
Tableau 28: Plan d'action Prioritaire de la commune de Lour Escale (2018-2022)	68

LISTE DES FIGURES ET IMAGES

Figure 1: Processus d'élaboration du PDC 10

Figure 2: Plan d'Investissement Local (PIL) 63

Image 1 : Séance de Diagnostic Participatif (DP) dans la zone de Sobel diam diam et élaboration du diagramme de Venn et de flux..... 11

Image 2: Photo Restitution finale du PDC..... 13

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation de la commune de Lour Escale 14

Carte 2: infrastructures scolaires 22

Carte 3: INFRASTRUCTURES SANITAIRES 27

Carte 4 : INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES..... 30

INTROCUCTION

La planification est une compétence transférée aux collectivités locales. Ces dernières sont cependant toujours dépendantes de l'Etat en matière de ressources financières et de ressources humaines qualifiées.

Or la maîtrise d'une bonne planification est un impératif pour le développement harmonieux des collectivités locales. C'est pourquoi la mise à la disposition des acteurs locaux d'outils de planification est devenue une nécessité.

En effet, l'exercice de planification implique l'usage de connaissances antérieures, qu'elles soient empiriques ou scientifiques. Il découle de ce constat, des limites des stratégies de développement local adaptées au cours des deux premières décennies qui ont suivi les indépendances des pays de l'Afrique de l'ouest francophone.

Ces stratégies étaient bâties à partir de la conception selon laquelle c'est l'Etat qui, d'un modèle préconçu, définit les orientations et décide des actions les plus appropriées de même que la manière dont ces actions sont menées. Une telle approche ne laissait aucune place à la participation des populations aux processus de prise de décisions.

Face aux nombreux échecs qui ont suivi les programmes conçus dans ce cadre, il s'est avéré nécessaire de reconsidérer la manière dont ces programmes étaient conçus afin de tenir plus en compte des aspirations et des besoins des communautés à la base.

La décentralisation est une politique qui a suivi un processus très long au Sénégal passant des communes de plein exercice aux communautés rurales puis à la conception actuelle avec la communalisation intégrale. Ce processus de décentralisation consiste essentiellement à une responsabilisation des populations dans l'organisation, la gestion et le développement de leur localité. Ainsi, des assemblées locales dotées de la «*personnalité morale et de l'autonomie financière*» ont été créées afin de promouvoir un développement local basé sur la gestion de proximité des préoccupations des populations.

Par ailleurs, l'autonomie financière assortie de la complexité des intérêts des acteurs et de la multiplicité des projets locaux à réaliser, a mis en évidence la nécessité de planifier le développement local. Ainsi, les communes ont en charge la planification de leur

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

développement notamment par le biais de la réalisation des plans de développements communaux (PDC).

C'est dans ce contexte que la commune de Lour Escale a bénéficié d'un appui financier du PNDL pour la réalisation de son plan de développement communal.

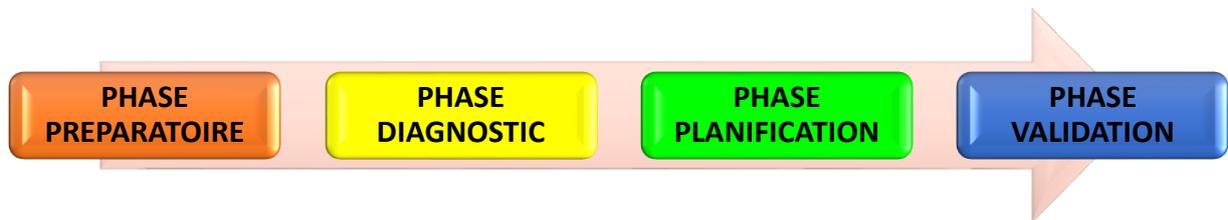
L'objectif de cette initiative est de se doter de véritables outils de planification aptes à construire une vision globale et concertée du développement local à l'échelle de la localité et de lui permettre de promouvoir ainsi des programmes et projets suffisamment articulés d'une part aux besoins et aspirations de leurs citoyens, à ceux des communautés de base qui vivent dans leurs arrières pays et d'autre part aux orientations nationales.

PREMIERE PARTIE :
METHODOLOGIE ET PRESENTATION GENERALE
DE LA COMMUNE

I. METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du PDC a été participatif et inclusif. Il a ainsi donné l'opportunité à tous les acteurs locaux (élus, OCB, opérateurs économiques, groupes vulnérables) de nouer un dialogue et de se concerter sur les problématiques majeures du développement de la commune afin de formuler des stratégies d'actions pertinentes. Le PDC a été élaboré à travers un processus décliné en plusieurs phases :

Figure 1: Processus d'élaboration du PDC



1.1. PHASE PREPARATOIRE

La réussite de l'ensemble du processus dépend de la qualité de cette phase. Elle est articulée autour des activités suivantes :

- Prise de décision de la commune d'élaborer l'outil de planification et mise en place de la commission élargie de planification et de suivi-évaluation (CEPS) ;
- L'organisation de l'atelier de lancement qui a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les objectifs, les principes et la démarche d'élaboration du PDC;
- Le recrutement et la formation de 10 enquêteurs locaux sur les outils de collecte de données ;
- La revue documentaire qui permet d'avoir une idée sur les écrits et données disponibles

1.2. PHASE DIAGNOSTIC

L'inventaire de l'ensemble des activités de la commune, des infrastructures et équipements a été fait pour avoir une idée sur les cibles.

A ce niveau l'outil innovant à travers un formulaire : l'Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme (IR2P) est confectionné pour les personnes ressources et les groupes dépositaires d'enjeux mais aussi les structures internes comme externes. Les cibles étaient les acteurs de

l'économie locale (agriculteurs, éleveurs, commerçant etc.), les Organisations communautaires de base (OCB), les structures administratives et enfin, les personnes ressources pour l'historique, les cartes des ressources, diagramme de Venn, flux et les compléments d'informations.

Concernant le diagnostic participatif, il a été mené selon une approche zonale devant permettre une meilleure prise en compte des spécificités des espaces géographiques, le plan ayant pour objectif une correction des disparités spatiales.

En outre, l'approche intègre une analyse approfondie des questions liées à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles.

Les données et informations recueillies dans ces différentes zones sont importantes dans la mesure où tous les acteurs ont été touchés et ont servi de bases pour les différents diagnostics sectoriels, garantissant ainsi la fiabilité et la pertinence du travail ainsi fait.

Image 1 : Séance de Diagnostic Participatif (DP) dans la zone de Sobel diam diam et élaboration du diagramme de Venn et de flux



Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

1.3. PHASE PLANIFICATION

C'est une phase d'arbitrage entre les différentes propositions issues des conférences thématiques où le conseil municipal met à profit les avis éclairés des personnes ressources issues des STD, OSC et du secteur privé pour :

- ✓ Définir une vision de développement à long terme

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

- ✓ Recentrer les axes stratégiques et objectifs de développement
- ✓ Et dégager des programmes d'actions prioritaires à moyen terme dans les domaines des investissements, de l'entretien et de la maintenance, de la bonne gouvernance, de la mobilisation et de la gestion des ressources.

Les projets pertinents de dimension économique articulés autour du partenariat public-privé, intercommunautaire ont été fortement encouragés.

La sélection et la programmation des projets se sont faites sur la base de deux supports : le cadrage budgétaire et les critères de sélection.

1.4. PHASE VALIDATION DU PDC

La restitution est une étape qui a consisté à exposer aux populations toutes les informations qui ont été recueillies lors de la phase diagnostic. Cela a permis de recueillir leurs amendements qui ont été pris en compte lors de la finalisation du document.

Lors de la restitution tous les segments de la population et les autres acteurs furent représentés. Ainsi, on pouvait noter la présence du Comité technique, le sous-préfet, des étudiants, les conseillers, les OCB, et les acteurs des différents secteurs d'activités.

12

Conformément aux recommandations issues des ateliers méthodologiques, la restitution a été appliquée à toutes les étapes du processus :

- ✓ Restitution des résultats du diagnostic au forum communautaire
- ✓ Restitution des résultats des conférences thématiques lors de l'atelier de planification

Sur la base du rapport diagnostic et la planification validée et définie par le conseil municipal, il est procédé à l'élaboration du premier draft du PDC qui est ensuite restitué au conseil pour valider les résultats du processus participatif de planification (éléments de diagnostics, objectifs, stratégies et actions) et son adoption.

Le document du PDC est adopté sur la base des résultats fournis par le diagnostic et la planification.

Une fois adopté, il sera transmis à l'autorité administrative pour approbation.

Image 2: Photo Restitution finale du PDC



Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

1.5. LIMITES DE L'ELABORATION DU PDC

Dans l'exercice de nos activités, la principale difficulté rencontrée a été la perte de données au moment du téléchargement, ce qui nous a obligé de retourner sur le terrain pour complément d'informations et cela a eu un effet sur la rédaction

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOUR ESCALE

2.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

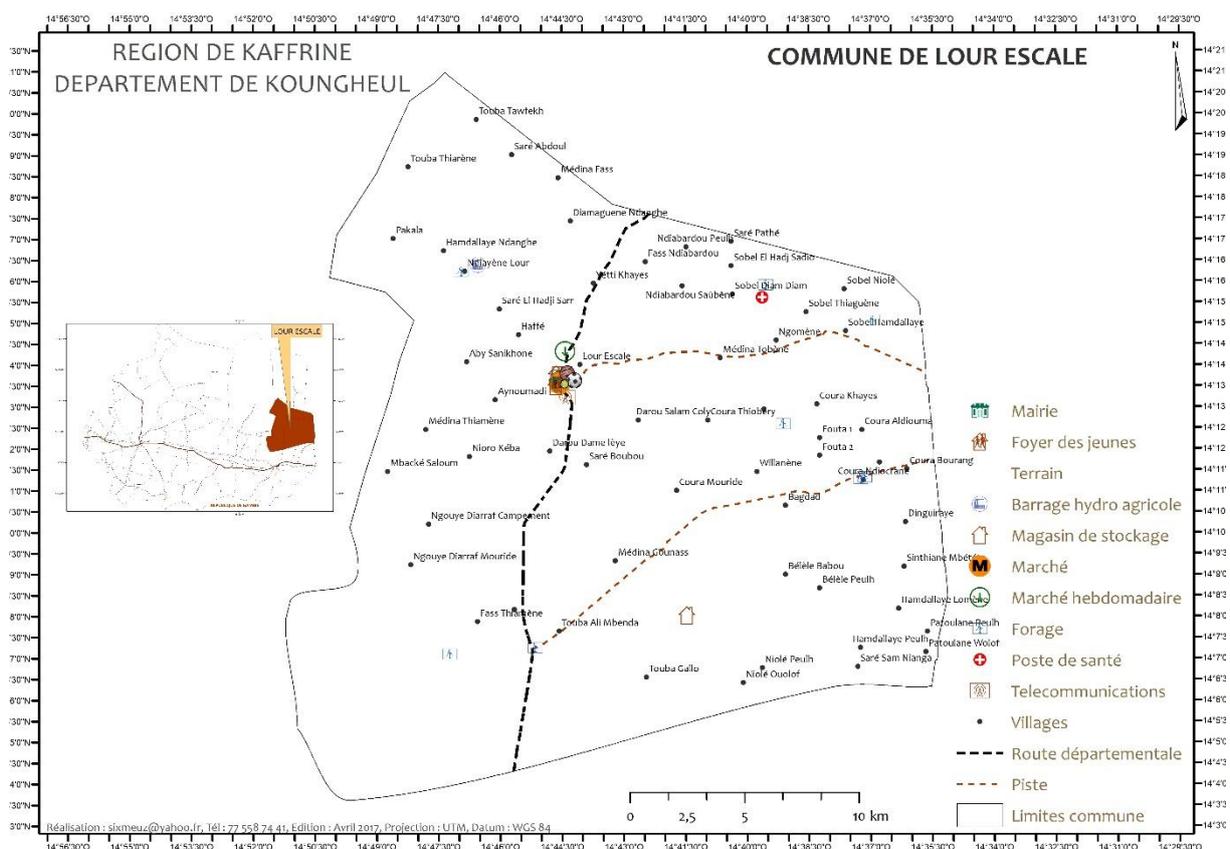
Située dans le département de Koungheul, la commune de Lour Escale couvre une superficie de 580 km² et fait partie des deux (02) collectivités locales de l'arrondissement de Lour Escale.

Elle est limitée :

- Au Nord, par la commune de Ribot Escale ;
- Au Sud, par la commune de Ida Mouride ;
- A l'Ouest, par la commune de Gainth Pathé
- Et enfin à l'Est, par la commune de Kouthiaba (département de Koumpentoum, région de Tambacounda)

Le village de Lour Escale, chef-lieu de la commune est situé à 32 km de Koungheul, chef-lieu de département et 116 km de Kaffrine chef-lieu de région.

Carte 1: Localisation de la commune de Lour Escale



Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

2.2. ZONAGE

L'échantillonnage spatial ou le zonage consistait à subdiviser le territoire communal en différentes zones homogènes. Il s'est appuyé sur les critères déterminants :

- ◆ Le critère agroécologique (climat, relief, types de sol, végétation...)
- ◆ Le critère socioculturel (population, ethnie, religion...)
- ◆ Le critère socio-économique (agriculture, élevage, commerce, répartition des équipements et infrastructures sociaux de bases...)

L'analyse des données issues des différents outils explorés notamment la carte des ressources, la carte sociale, le diagramme de polarisation et les supports secondaires, ont permis d'établir un zonage dans une démarche de composition et recomposition à travers les dimensions agroécologiques et éco-géographiques de la commune.

Le centre de la zone qui correspond à **Lour Escale** regroupe quatorze (14) villages pour une population de 8494 habitants répartis à travers 804 concessions où vivent 1079 ménages. Sa centralité se définit par son pouvoir d'attraction avec le marché et de polarisation des autres villages, il regroupe en effet les principales infrastructures et équipements socio-économiques de la zone. Il est également le plus accessible grâce à une route latéritique et sert de lieu de jonction entre les habitants des villages satellites. C'est aussi une zone à vocation économique, agricole et pastorale.

La zone de **Sobel Diam-Diam** se situe au Nord-Est de la commune et compte environ 3650 habitants, 288 concessions et 495 ménages pour un nombre total de 12 villages. C'est également une zone à vocation agropastorale.

La zone de **Coura Mouride** se situe dans la partie centrale de la commune, elle est constituée de 12 villages et compte 4782 habitants, 267 concessions et 642 ménages. Cette zone a une vocation agropastorale et demeure mal dotée en infrastructures socioéconomiques de base.

Située au Sud-Est de la commune, la zone de **Coura Aldiouma** se caractérise par son enclavement, elle recense 11 villages pour 2686 habitants, 157 concessions et 294 ménages.

La zone de **Touba Aly MBenda** compte 12 villages avec 6420 habitants répartis à travers 493 concessions et 660 ménages. Elle se situe dans la partie Sud-Ouest de Lour et est aussi un important pôle religieux.

Sur le plan administratif, la commune de Lour Escale est composée de 61 villages répartis dans cinq zones comme indiqué ci-dessus. Ce tableau nous donne plus de précision sur la répartition des villages dans les zones.

2.3. MILIEU PHYSIQUE

Le relief est relativement plat sur toute l'étendue de la commune de Lour Escale.

2.3.1. Typologie des sols

On distingue deux types de sols:

- Les sols « Dior » qui sont meubles et très perméables représentent 82%% des terres cultivables de la commune. Ils sont propices à la culture du mil, de l'arachide, du niébé.
- Les sols « Deck-Dior » ou sols sablo-argileux représentent 18% des terres cultivables, ils sont peu perméables et aptes aux cultures céréalières.

2.3.2. Climat

Il est de type soudano – sahélien avec deux (02) saisons distinctes :

- Une saison des pluies qui s'étend de juin à septembre avec des pointes de 40°C
- Une saison sèche qui dure huit mois avec des températures variant entre 20 et plus de 45°C

Les saisons sont subdivisées en quatre sous saisons :

- Le « Cooron » : qui va généralement d'avril en juin, correspondant à la période de régénération des arbres. Elle est consacrée à la préparation des terres de culture (défrichage, décortilage, tirage et traitement des semences d'arachide) ;
- Le « Noor » : qui va de janvier à mars est la période de grande chaleur accompagnée des vents de sable ;
- Le « Nawet » : qui est la période des grandes pluies, des travaux champêtres plus denses. C'est également la période de soudure et la prolifération de maladies tels que le paludisme et la diarrhée ;

- Le « Lolli » qui est la période où les températures sont plus basses. Mais généralement, on observe des écarts de températures très élevés. Elle correspond à la période de récolte du mil, de l'arachide, etc.

2.3.3. Les vents:

Trois types de vents prédominent dans la collectivité locale à des périodes bien définies de l'année :

- L'harmattan, vent chaud et sec souffle entre février et juin, élève les températures jusqu'à 40°C et même plus ;

- La mousson, vent frais et humide, souffle entre les mois de juin et juillet, il annonce le début de l'hivernage car il apporte les précipitations.

2.3.4. Pluviométrie

La pluviométrie moyenne de ces cinq dernières années est de 676 mm en 38 jours. Toutefois on note au cours de cette même période une évolution en dents de scie des quantités de pluies recueillies au niveau du poste de Lour escale. Les quantités maximales d'eau enregistrées remontent à 2010 avec une pointe de 886,7 mm, tandis que les minima ont été observés en 2006 avec 516 mm en 33 jours de pluie rendant ainsi les résultats de l'agriculture tributaire de la pluviométrie.

2.3.5. Végétation

Plusieurs facteurs (naturel et anthropique) ont contribué directement ou indirectement à la dégradation de la végétation de la CL parmi lesquels on peut notamment retenir la baisse de la pluviométrie de ces dernières années, les feux de brousse, les défrichements des forêts à des fins agricoles et le surpâturage. Ainsi la majeure partie des formations végétales ont disparu et laissé la place à des terres dénudées soumises perpétuellement à l'érosion hydrique et éolienne. Les quelques reliques de végétation sont formées par les fourrés à combrétacées composées de *Combretum glutinosum*, *Combretum nigricans*, *Guiera senegalensis*. Au niveau des champs se trouvent les parcs à *Cordyla pinnata* et *Parkia bliglobosa*. Diverses espèces herbacées qui prolifèrent pendant l'hivernage, offrent un surcroît de fourrage au bétail et servent de matériaux de construction (cases et palissades).

2.3.6. Faune

L'existence de la faune dépend essentiellement de l'importance et de la nature des formations végétales, abri naturel de la faune. En effet, c'est dans les zones où le couvert végétal est sauvegardé que se rencontre l'essentiel de la faune. Les ressources fauniques de la commune de Lour Escale sont très diversifiées. Elles sont composées des espèces suivantes : lapin, chacal, serpent, lièvre, rat palmiste, écureuil, hyène, phacochère, singe.

Cependant avec la dégradation de la végétation et la perturbation de leur biotope, beaucoup d'espèces animales, jadis très présentes, ont aujourd'hui disparu. Le potentiel qui existe est en voie de disparition, car il est soumis à un processus progressif de dégradation dû à la combinaison de facteurs d'ordres naturel et anthropique.

2.4. RESSOURCES EN EAU

2.4.1. Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement des eaux superficielles. Les eaux de surfaces sont alimentées par les pluies et remplissent les marres et les basfonds.

2.4.2. Hydrogéologie

Les eaux souterraines proviennent de deux nappes différentes :

- La nappe phréatique dont la profondeur varie entre 60 et 70 m est la source d'alimentation des puits ;
- La nappe maestrichtienne beaucoup plus profonde (300 mètres) est quant à elle captée par les forages et offre des débits plus importants.

Par ailleurs, la commune dispose de mares dont les plus importantes sont celles de Touba Gallo, Thiep, Coura Khayes, Niabardou, Tétourou, Wendou sobel, Docky, Khoss, Coura Thiep, Coura Ndiocrane et Samba soto, etc.

Ces mares ne sont présentes que pendant la saison des pluies, elles tarissent aussitôt après la fin de celles-ci. Il n'existe aucun cours d'eau dans la commune de Lour Escale mis à part les vallées mortes.

2.5. MILIEU HUMAIN

La population de Lour Escale est estimée à 26 032 habitants soit 13 179 hommes et 12 853 femmes et répartie à travers 61 villages partagés en 2006 concessions et 3170 ménages. La densité est estimée à 28 habitants au kilomètre carré (km²).

La commune est une zone tampon entre le Ferlo et le bassin arachidier faisant d'elle une zone de cohabitation entre les éleveurs appelés « wallyankés » et les agriculteurs.

Signalons cependant que la disposition géographique des villages est très homogène. La répartition spatiale de la population entre les villages montre que l'habitat est de type groupé pour 24 villages contre 37 dispersés constitués de peulh grands éleveurs en quête perpétuelle d'espace pour leur troupeau.

Tableau 1: Evolution de la population de Lour Escale

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population	26 032	26 978	27 956	28 965	30 007	31 084
Taux d'Accroissement Moyen	2,93%					

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017, donnée ANSD - 2013

Au regard de ce tableau, nous constatons que la population augmenterait de **26.978** habitants en 2018, **27.956** en 2019, **28.965** habitants en 2020, **30.007** en 2021 et **31.084** habitants en 2022. (Prévision ANSD pour 2018-2022)

2.6. STRUCTURE ET COMPOSITION DE LA POPULATION

La population est composée en majorité de Wolof 76%, suivie des peulhs 22% et les autres ethnies (sérère) 02%.

Sur le plan religieux, la population est constituée largement de musulmans qui représentent 99,5%. On note également la présence de Chrétiens Catholiques et d'animistes qui composent les 0,50% restants.

La population est composée en majorité d'agriculteurs 70 % ensuite suit les éleveurs 25% et en dernière position les commerçants et les artisans (forgerons, menuisiers, mécaniciens). Les agropasteurs dominant sur toute l'étendue de la collectivité locale.

2.7. MOUVEMENT DE LA POPULATION

On distingue trois types de mouvements migratoires :

L'Emigration : elle est assez rare au niveau de la commune. Les pays les plus fréquentées par les personnes issues de la collectivité locale sont entre autres la Gambie et la Guinée.

La Transhumance : Ce sont les éleveurs qui vont à la recherche de pâturages pour le bétail, elle concerne essentiellement l'ethnie peulh. La collectivité locale se situe dans une zone tampon à cause de sa proximité avec le Ferlo.

L'Exode rural : les déplacements des saisonniers à la recherche de travail en qualité d'ouvriers agricoles concernent surtout les travailleurs agricoles venant de Touba pour le battage de l'arachide. A ceux-là s'ajoutent les jeunes qui du fait, de leur longue période d'inactivité en saison sèche, vont dans les grands centres urbains comme Dakar, Kaolack, Touba, et dans la zone des Niayes. De nos jours en plus de l'exode des garçons on constate celui des jeunes filles qui le plus souvent s'adonnent au travail de bonnes dans les centres urbains.

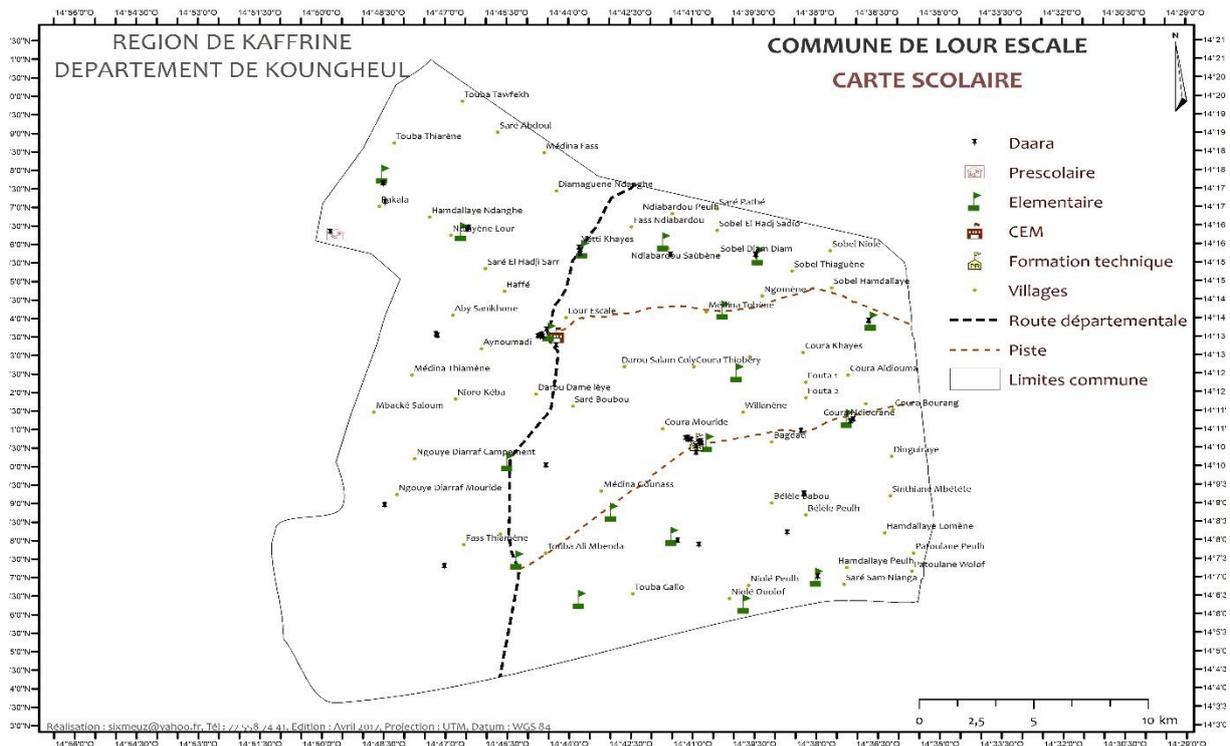
DEUXIEME PARTIE: BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

III. PROFIL SOCIAL

3.1. EDUCATION

Le secteur éducatif prend en compte le seul préscolaire, les 22 écoles élémentaires, l'unique Collège d'Enseignement Moyen (CEM). A ceux-là s'ajouteront l'enseignement arabe et coranique.

Carte 2: infrastructures scolaires



Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

3.1.1. Préscolaire

Tableau 2: Indicateurs du Préscolaire

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructures		1 CTP
Population pré scolarisable		200
Population pré scolarisée		71
Effectif garçons		44
Effectif filles		27
TBPS		50%
Ratio élèves / classes		33
Ratio enseignant / élèves		1/100
Eau		Satisfaisante

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

Degré d'accès aux commodités	Electricité	Pas du tout Satisfaisante
	Toilettes	Pas du tout Satisfaisante

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Il existe une case des tout-petits dans la commune et le TBPS de la commune est de 50%. La population pré scolarisable est de 200 et 107 est pré scolarisée soit 54%. Cette performance montre une réelle volonté de la collectivité d'être en phase avec la politique de l'Etat par rapport à une meilleure prise en compte de la petite enfance dans l'allocation des ressources (constructions, équipements et personnels). Néanmoins, compte tenu des effectifs par classe (33 enfants en moyenne) et de la position de l'infrastructure préscolaire (centre du village) par rapport aux autres zones qui ne disposent pas de cette infrastructure, le niveau d'accès peut être encore amélioré pour que la commune prétende à une contribution plus significative dans le relèvement du TBPS à 90% ou même 100%. Le ratio d'enseignant/élèves est à améliorer et le degré d'accès aux commodités en général est jugé peu satisfaisant par les acteurs.

3.1.2. Cycle Élémentaire

Tableau 3: Indicateurs du niveau de l'élémentaire

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructures		22
Population scolarisable		1500
Population scolarisée		1000
Rapport de masculinité		350
Effectif garçons		836
Effectif filles		1285
TBS		67%
Ratio élèves / classes		58 > à la norme de 50
Ratios élèves / tables-bancs		3 > à la norme de 2
Ratio enseignant /élèves		58 > à la norme de 50
Degré d'accès aux commodités	Eau	Satisfaisante
	Electricité	Pas du tout satisfaisante
	Toilettes	Satisfaisante
	Mur de clôture	17/22 n'en disposent pas

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Le cycle élémentaire comporte 22 établissements comptant 80 salles de classes dont 8 abris provisoires. L'analyse de la population scolarisable et scolarisée est acceptable avec juste un écart de 500. L'offre et la qualité de service sont caractérisées comme suit :

- Un TBS peu performant de 67%
- Un indice de parité en faveur des filles (1285 filles contre 836 garçons), ce qui s'aligne dans la politique du gouvernement en matière de scolarisation et de maintien des filles à l'école ;
- Un cadre d'apprentissage inapproprié avec des ratios dépassant la norme. Ce qui reflète un gap de salles de classe, d'enseignants et de tables-bancs. Aucune école n'est équipée de bibliothèque, d'espaces de lecture et de salles informatiques.
- 17 murs de clôture est à construire dans la commune.
- Le niveau d'accès aux commodités en moyenne est peu satisfaisant.

3.1.3. Cycle Moyen

Tableau 4: Indicateurs du niveau Moyen

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructure		01 CEM
Population scolarisable		900
Population scolarisée		355
Effectif garçons		178
Effectif filles		167
TBS		39,44%
Rapport de masculinité		200
Ratio élèves / classes		50 = à la norme de 50
Ratio élèves / tables-bancs		2 = norme
Ratio enseignant / élèves		1/28
Degré d'accès aux commodités	Eau	Satisfaisante
	Electricité	Pas du tout Satisfaisante
	Toilettes	Peu Satisfaisante
	Mur de clôture	Très Satisfaisante

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Le cycle moyen pour une population scolarisée de 355 élèves comprenant moins de 48 % de filles. La faiblesse de l'indice paritaire met davantage en exergue la problématique du maintien des filles une fois atteint le cycle moyen. Nous remarquons que les normes établies dans cette catégorie sont bien respectées contrairement au constat en milieu rural où beaucoup d'élèves ne poursuivent plus les études après la classe CM2. Le personnel enseignant est composé de 84 enseignants dont 09 femmes. La commune, en relation avec les partenaires, devra, donc, consentir un effort pour :

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

- Etablir l'équité dans l'accès, le maintien et l'achèvement du cycle fondamental ;
- Aménager des espaces de documentation et des salles informatiques afin d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
- Améliorer le niveau d'accès aux commodités qui est en moyenne peu satisfaisant.

LA GOUVERNANCE SCOLAIRE DANS LA COMMUNE, TOUS CYCLES CONFONDUS (PRESCOLAIRE, ELEMENTAIRE ET MOYEN SECONDAIRE) EST ASSUREE PAR DES COMITES DE GESTION QUI TRAVAILLENT DANS DES CONDITIONS DE TRANSPARENCE. BIEN QUE DISPOSANT DE MOYENS LIMITES, CES COMITES DE GESTION ASSUMENT PLEINEMENT LEURS ROLES QUI CONSISTENT A ENTREtenir ET RENFORCER LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.

3.1.4. Daaras, Ecoles arabes, EFA et ECB

Tableau 5: Indicateurs des autres secteurs éducatifs

INDICATEURS		CARACTERISTIQUES
Infrastructures		26 Daaras 17 Ecoles arabes, 02 EFA, 02 ECB
Effectifs des apprenants		1995
Effectif garçons		1225
Effectif fille		770
Apprenants de moins de 5 ans		33 %
Degré d'accès aux commodités	Eau	Peu satisfaisante
	Electricité	Pas du tout satisfaisante
	Toilettes	Pas du tout Satisfaisante

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Ces écoles ont un effectif global de 1995 apprenants dont 38,59% de filles, répartis dans 47 établissements d'enseignement dont 02 franco-arabes et 02 ECB. Lour Escale est un important centre religieux de référence au Sénégal, ce qui explique l'importance des infrastructures d'enseignement religieux. Toutefois, la commune doit fournir des efforts conséquents pour les assister à accéder aux commodités (eau, électricité et toilettes).

3.1.5. Alphabétisation et Formation professionnelle

Le domaine de l'alphabétisation et la formation professionnelle sont presque timides dans la commune néanmoins nous remarquons l'existence de 02 Classes d'Alphabétisation Fonctionnelle en Français, Arabe et Wolof. Par ailleurs, la majorité des femmes sont pour le retour de l'alphabétisation fonctionnelle étant donné que la majorité d'entre elles y ont été déjà initiées.

Tableau 6: Diagnostic du secteur de l'éducation

TABLEAU SYNOPTIQUE EDUCATION		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de: 22 Ecoles françaises 17 Ecoles arabes 26 Daaras 01 Case des tout-petits 01 CEM 02 EFA 02 ECB Cantines scolaires 22 CGE 19 APE 02 CAF	Insuffisance d'école élémentaire Insuffisance de mur de clôture dans les écoles Absence d'eau potable et de toilettes dans certaines écoles Abris provisoire délabré Taux abandon des filles élevés Insuffisance de latrines dans les écoles Absence de Lycée Insuffisance d'enseignants français Insuffisance et vétusté des salles de classe Manque de matériels et d'équipements pour les daaras et école arabes Manque de formation et de budget de fonctionnement pour les CGE Insuffisance d'école franco arabe (EFA) Insuffisance de cantines scolaires Faible taux de scolarisation Absence d'électrification dans les écoles Manque de CAF Insuffisance des cases de tous petits	Construire et équiper de nouvelles écoles Renforcer et réhabiliter les salles de classe Construire les locaux adaptés pour les écoles arabes et daaras Renforcer l'équipement des écoles arabes, daaras et françaises Sensibiliser sur la scolarisation des enfants Recruter des enseignants arabes et français pour certaines écoles Construire des murs de clôture dans les écoles Etendre le réseau AEP dans les écoles Electrifier les écoles en solaire Chercher des PF Renforcer le budget des CGE Mettre en place des CAF Appuyer la mise en place des cantines scolaires Multiplier les EFA Multiplier les cases de tous petits Construire un lycée Construire des latrines dans les écoles Réfectionner les 2 EFA

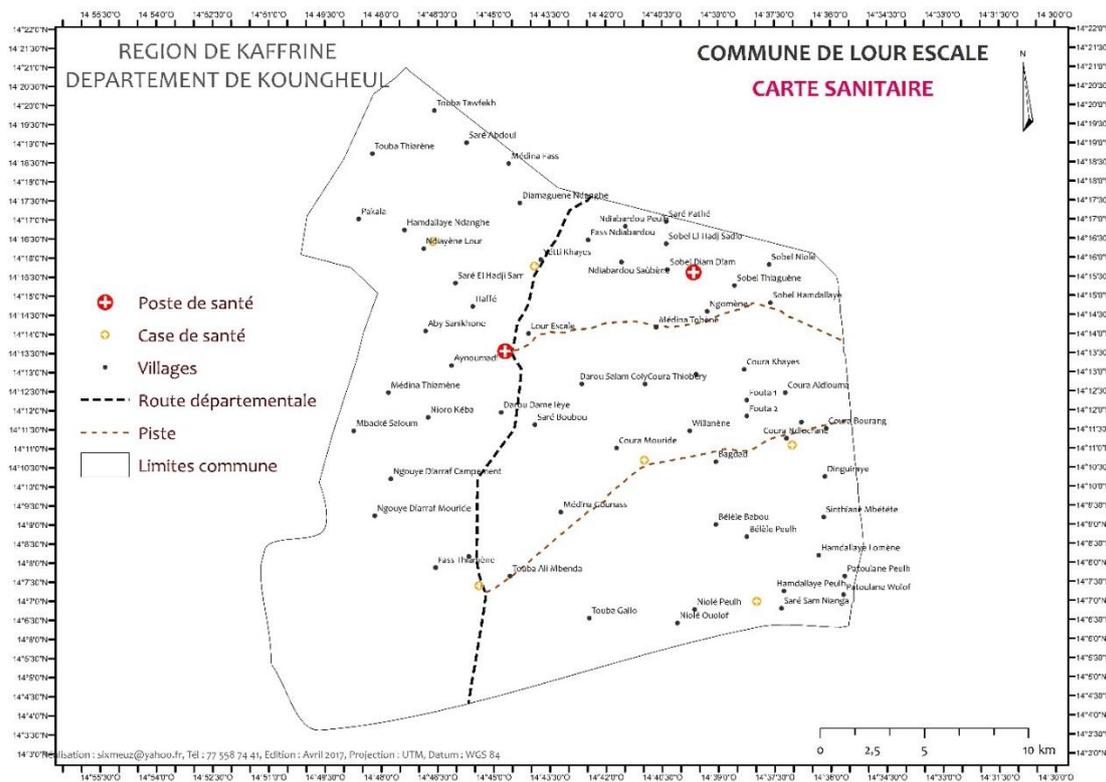
Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

3.2. SANTE

La santé est l'une des préoccupations majeures de la société. Les participants à la journée d'élaboration semblent inscrire la santé au cœur des priorités de la commune.

Les infrastructures sanitaires de la commune comprennent deux (2) postes de santé hébergeant des maternités, des dépôts pharmacie et huit (8) cases de santé dont une (1) non fonctionnelle se localisant dans le village de Ndiayène Lour.

Carte 3: INFRASTRUCTURES SANITAIRES



Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

Cependant, si l’on se réfère aux normes établies (un poste de santé pour 5000 à 7500 habitants et une case de santé pour 2500 à 5000 habitants), la commune de Lour Escalé a une assez bonne couverture sanitaire. Il existe une mutuelle de santé intervenant dans la commune, afin d'appuyer la population à l'accessibilité des soins de santé. Seulement, la zone de Touba Aly Menda avec une population estimée à 6420 habitants, mérite de disposer d’un poste, les deux autres zones Coura Mouride et Adjouma pouvant aussi bénéficier de cette infrastructure du fait qu’elles ne sont pas accessibles. L’équipement des infrastructures sanitaires de cette localité reste vétuste et insuffisant.

Le personnel sanitaire est composé de sages-femmes d’Etat, d’infirmiers, de personnel communautaire dont des matrones, des ASC, des DSDOM et des relais. Il existe aussi des “Badiénou Gokh”.

En effet, la situation sanitaire est fortement décriée dans la zone, et les difficultés recensées tournent autour du déficit infrastructurel de l’Etat et de l’équipement des infrastructures existantes, de la formation du personnel, de la qualité des services et soins etc. C’est ainsi que les populations ont déploré l’insuffisance d’infrastructures dans la commune, en insistant sur les difficultés liées à leur fonctionnement interne devant l’accroissement démographique et

la forte demande des populations en soins sanitaires. La présence d'autres cases de santé, sous-équipées ou non fonctionnelles pour la plupart, ne constitue pas une solution pour les contraintes sanitaires.

Les déplacements sur plusieurs kilomètres sont donc des contraintes quotidiennes auxquelles les populations sont confrontées. Celles-ci ont souligné les problèmes d'évacuation des malades, notamment des femmes au terme de leur grossesse, l'état de délabrement des structures de santé, le déficit du personnel soignant etc.

Pour les populations en général, la fréquence des maladies durant l'hivernage (paludisme) et diarrhéiques surtout chez les enfants, demeure une des principales préoccupations sanitaires dans la zone. Les coûts relativement élevés des soins de santé (tickets de consultation médicaments...) constituent autant de difficultés identifiées dans le secteur par les populations.

Tableau 7: Les Services Offerts au niveau du poste de santé

Structures	Services Offerts
Poste de santé	-Consultations générales -Consultation primaire curative -Vaccination -Participation à la prise en charge des urgences -Causeries -Distribution de farine alimentaire

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Malgré cette diversification, les services offerts demeurent encore limités face à la demande croissante des populations. Ce qui explique qu'une bonne frange se déplace jusqu'à d'autres structures pour des soins meilleurs. Pour offrir ses services, les structures sanitaires disposent de moyens matériels et financiers modestes.

La santé étant l'une des compétences transférées, les structures tiennent également leurs ressources sur le prix des tickets de consultation et de vente des médicaments. Cette somme sert de rémunération du personnel d'appui et à l'entretien de la structure. Pour cela, le comité de santé joue un rôle de gestion en collaboration avec l'ICP.

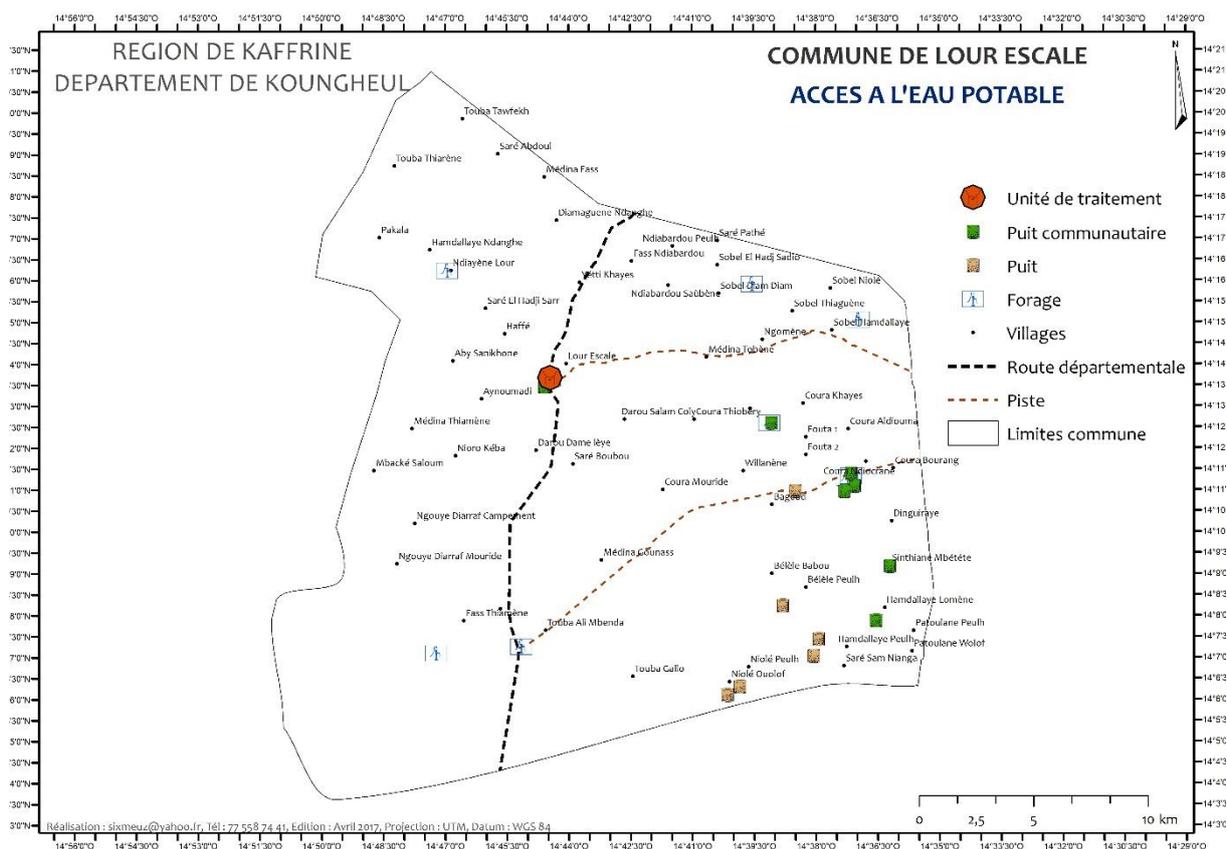
Tableau 8: Diagnostic du secteur de la santé

TABLEAU SYNOPTIQUE SANTE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 08 Cases de santé dont 01 peu Fonctionnel 01 Mutuelle de santé (UDAM) 13 Relais communautaires 02 Motos 15 Matrones 02 Sages-femmes 02 Dépositaires Badiènes Gokh DSDOM 02 Postes de santé 02 Maternités 02 ICP 02 Comités de Santé 01 Aide infirmier 07 ASC 01 Ambulance 01 Panneaux Solaire	Case de santé Non fonctionnelle Insuffisance de case de santé et de Poste de santé Etroitesse du poste de santé Insuffisance de médicaments et d'équipements des structures de santé Absence d'eau potable et d'électricité dans les infrastructures sanitaires Insuffisance de formation du personnel sanitaire et du comité de santé Insuffisance de motivation du personnel communautaire Cherté des frais de déplacement de l'ambulance Insuffisance de relais, DSDOM et Badiène Gokh Insuffisance d'ambulance Vétusté de l'ambulance, des motos et des structures sanitaires Faible capacité du panneau Solaire Insuffisance de maternité et de latrines dans les structures sanitaires Personnel technique de santé insuffisant Cherté des médicaments Non électrification des structures de santé en solaire	Equiper les cases de santé Electrifier les cases et postes de santé en solaire Augmenter la capacité du panneau solaire existant Etendre le réseau AEP dans les cases de santé Doter les infrastructures sanitaires de médicaments Construire et équiper de nouvelles infrastructures sanitaires de proximité (case et poste de santé) Augmenter les relais et Badiènes Gokh et DSDOM Rendre fonctionnel la case de santé Doter d'une ambulance médicalisée la commune Construire des maternités au niveau des postes et logements pour le personnel (ICP/Sagefemme) Réhabiliter les locaux des structures sanitaires Doter d'équipements neufs Renforcer les capacités du personnel communautaire de Santé et du comité de santé Motiver les ASC et Matrones Sensibiliser la population sur l'intérêt à adhérer à UDAM Construire des latrines répondant aux normes des structures sanitaires

3.3. HYDRAULIQUE

Le volet hydraulique occupe une place de choix dans la commune de Lour Escale. Il faut signaler que la commune dispose de dix (10) forages fortement exposés à des pannes fréquentes occasionnées par ses lourdes charges devant la demande croissante en eau des populations et du cheptel.

Carte 4 : INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES



Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

L'insuffisance des infrastructures hydrauliques et la vétusté de certains ouvrages traditionnels d'approvisionnement (puits) sont autant de contraintes relatives au volet hydraulique. Le développement du maraîchage est ainsi freiné par, d'une part l'insuffisance de l'eau, et d'autre part la salinisation progressive des puits qui sont non fonctionnels la plupart depuis l'implantation des forages.

Ces forages sont gérés jusqu'à présent par une ASUFOR même si avec la nouvelle politique du gouvernement en matière de gestion, ces derniers vont être gérés par OFOR. Il existe des réseaux d'AEP dans la zone. La couverture en eau potable en quantité et en qualité par ces forages est peu insuffisante. La pression des bornes fontaines est faible à cause de la grande demande et l'approvisionnement en eau à partir des robinets reste lent et tous les villages ne sont pas bien dotés

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

en bornes fontaines. Ainsi, la présence aussi d'unité de traitement d'eau contribue à une meilleure condition de l'eau dans la localité.

Il existe 16 puits communautaires pour satisfaire la demande locale. Il faut remarquer que certains de ces puits ne sont pas protégés ce qui pose encore un problème de santé publique.

Cependant on note l'existence d'eau souterraine (nappe) et de surface (marigots et mares). Ces ressources constituent des atouts considérables au sein de la commune. La profondeur de la nappe (20m environ) dans la zone Nord et Sud oblige la population à se limiter à l'agriculture sous-pluie et l'élevage, le maraichage étant difficile dans ces conditions. Pour ce qui est des eaux de surfaces on note la présence de marigots. Malheureusement ces ressources naturelles sont parfois non exploitées à cause de leur assèchement et ensablement en période sèche, ce qui peut avoir des répercussions dans la filière élevage avec l'insuffisance de lieux d'abreuvement pour le bétail.

L'unique bassin de rétention de la commune est construit par le projet BARVAFOR, il est localisé dans le village de Ndiayene Lour et reste non fonctionnel.

Tableau 9: Diagnostic du secteur de l'hydraulique

TABLEAU SYNOPTIQUE HYDRAULIQUE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : 10 forages 16 Puits communautaires Pompes manuelles Réseau AEP ASUFOR 72 Bornes fontaines 01 Unité de traitement 01 Bassin de rétention	Insuffisance de forage Bassin de rétention non fonctionnel Insuffisance d'extension du réseau AEP Faiblesse du débit des forages Comité forage inactif Puits non fonctionnels Puits non protégés Insuffisances de BFP	Creuser de nouveaux forages Réfectionner, sécuriser et rendre fonctionnel les puits Etendre le réseau d'AEP Renforcer les bornes fontaines Installer des pompes pour les puits Rendre fonctionnel et valoriser le bassin de rétention Augmenter le débit des forages Augmenter le débit du forage Former les Comités de gestion des forages

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

3.4. JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE

L'insuffisance de foyers de jeunes a été soulignée lors du diagnostic participatif dans la commune. Le financement des activités culturelles est assuré essentiellement par des subventions et des appuis des populations locales. Les lieux de culte principalement les trente mosquées, au-delà de leurs fonctions religieuses, servent de lieux de prise de décision, de règlement à l'amiable des conflits mais aussi d'endroits où sont scellés les mariages.

Pour le sport également on note l'insuffisance notoire d'aires de jeux dans la commune de Lour Escale. Avec une population constituée en majorité de jeunes de moins de 30 ans, la commune fait face à une très forte demande sociale particulièrement dans les domaines de l'emploi, du sport, de la culture et des loisirs.

La seule alternative au chômage chronique des jeunes reste l'exode rural. Le déplacement des forces vives de la zone vers d'autres localités n'est pas favorable à un développement économique, social et endogène de la collectivité locale. Il existe des ASC évoluant sans reconnaissance juridique. Ces associations pratiquent essentiellement le football avec des tournois inter-villageois organisés pendant les vacances scolaires et lors des grands événements culturels organisés dans les villages.

Malgré le nombre important d'ASC, il n'existe pas dans la commune de terrains réglementaires, il est enregistré seulement un terrain non aménagé se localisant à Lour Escale impraticable en hivernage.

En somme, l'édification d'infrastructures sportives reste un chantier ouvert pour les autorités locales afin que les jeunes puissent s'épanouir davantage.

Tableau 10: Diagnostic du secteur de la Jeunesse-Sport-Loisir-Culture

TABLEAU SYNOPTIQUE JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, CULTURE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRECONISEES
Existence : 16 ASC 01 Foyer des jeunes 01 Terrain de foot 01 CCL Lutteurs	Manque d'organisation du secteur de la lutte Insuffisance de reconnaissance juridique des ASC Insuffisance de foyers des jeunes	Former et encadrer les membres des ASC Formaliser les ASC Doter d'équipements sportifs et culturels aux jeunes Aménager des aires de jeux réglementaires

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Manque d'équipements du foyer des jeunes Terrain non aménagé Manque d'infrastructures et d'équipements sportifs et culturels Manque de budget de fonctionnement pour le CCJ Manque d'encadrement, d'organisation et de formation des jeunes Accès difficile au financement Insuffisance d'aires de jeux	Ouvrir une ligne de crédit pour les jeunes Equiper le foyer des jeunes Construire des foyers de jeunes Mettre en place des infrastructures culturelles et sportives Renforcer les capacités des jeunes Allouer un budget de fonctionnement au CLJ
--	---	--

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

3.5. GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES

La problématique de la promotion économique de la femme demeure essentielle dans la prise en charge du développement social. Les conditions socio-économiques des femmes sont assez déplorables dans la commune. Elles se manifestent à travers des travaux domestiques trop pénibles qui demandent beaucoup de temps, et ce à cause de l'insuffisance d'équipements collectifs tels que les moulins, les décortiqueuses, les bornes fontaines. Ce qui rend difficile de fait la réalisation d'actions de développement par les femmes.

La division traditionnelle du travail les contraint à s'acquitter de la plupart des corvées domestiques (approvisionnement en eau, bois de chauffe, entretien du bétail, transformation alimentaire, travaux champêtres, etc.) Les femmes ont ainsi besoin d'infrastructures sociocommunautaires leur permettant d'alléger leurs corvées domestiques afin de trouver du temps pour s'investir dans des actions génératrices de revenus et des initiatives de développement communautaire aux niveaux villageois et inter villageois.

Cependant, les personnes vivant avec un handicap, la petite enfance et les personnes du 3ème âge sont confrontés à un manque d'assistance à tous les niveaux et surtout sur le plan des équipements pour les personnes souffrant d'un handicap et l'accès aux soins pour la petite enfance et les personnes de la troisième.

Tableau 11: Diagnostic du Genre

TABLEAU SYNOPTIQUE GENRE ET PROTECTION DES COUCHES VULNERABLES		
ATOUPS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : OCB Unités de transformations (moulins, décortiqueuses, batteuses) Partenaires	Non formalisation des groupements Manque de formation et de moyens Non-assistance des personnes souffrant d'un handicap, petite enfance et 3ème âge Insuffisance des unités de transformation Absence de foyer des femmes Faible niveau d'instruction des femmes Accès difficile au financement Insuffisance de partenaires Non accès au foncier	Formaliser les OCB Renforcer les capacités des membres des groupements (Gestion AF, Leadership, entrepreneuriat, métier de transformation, couture, teinturerie, etc.) Construire et équiper des foyers de femmes Ouvrir une ligne de crédit pour les femmes et les personnes vivant d'un handicap Assister les personnes vivant avec un handicap, la petite enfance et les personnes du 3ème âge Renforcer les unités de transformation Doter les femmes de foyers améliorés Augmenter le volume de financement Faciliter l'accès des femmes au foncier

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

3.6. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

3.6.1. Foresterie

Les deux phénomènes qui menacent l'environnement naturel sont la désertisation ou l'action néfaste de l'homme sur la nature, et la désertification comme processus naturel d'avancée du désert. Les coupes abusives des arbres pour usage domestiques (réparations ou confections d'habitations, bois de chauffe, etc.), pour usage médical par les guérisseurs traditionnels (écorces, racines), les déboisements annuels sans reboisements et l'absence d'une conscience de sauvegarde de l'environnement naturel chez les populations en général, sont autant de facteurs qui accélèrent le phénomène de désertisation dans la commune.

Le couvert végétal de la commune, subissant l'irrégularité des pluies, est essentiellement ligneux avec un boisement plus ou moins dense composé de strates arborées, herbacées et arbustives. Il existe des forêts communautaires. L'écosystème est marqué par une dégradation progressive des ressources naturelles (végétales et animales) du fait des effets anthropiques (abattage abusif et braconnage) et du changement climatique favorisant l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

3.6.2. Hygiène et Assainissement

L'hygiène et l'assainissement constituent des indicateurs sur l'évaluation du cadre de vie. Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, il faut noter que la commune dans son ensemble ne dispose ni de réseau d'évacuation des eaux usées, ni de système de gestion des ordures. Les ordures sont disposées dans la nature, généralement derrière les concessions. Seules quelques rares maisons disposent de latrines. Cet état de fait pose le problème de la salubrité, des risques d'épidémie et explique dans une certaine mesure la fréquence des maladies diarrhéiques.

Toutefois, il faut reconnaître que les déchets organiques, même s'il n'existe pas de système officiel de ramassage des ordures ne pose pas de problème de salubrité car ils servent à l'amendement organique des champs de culture. Ainsi dans beaucoup de concessions, les chefs de famille rassemblent les déchets ménagers y compris les déjections des animaux domestiques pour en faire de l'engrais organique. Même les tas d'ordures (dépôts sauvages) qui existent aux abords des habitations sont réduits par les enlèvements fréquents faits par certains agriculteurs pour enrichir leurs terres.

3.6.3. Energie

Dans le domaine de l'énergie, l'absence totale du réseau électrique porte un coup sérieux aux producteurs de la commune. La faible implantation de sources d'énergie renouvelables (énergie solaire) accentue les problèmes liés au besoin en énergie des populations. Ces dernières considèrent l'électricité désormais comme un atout dans la valorisation des projets et programmes de développement et non plus comme un luxe. Ce qui fait que tous les villages souhaitent bénéficier du réseau électrique.

Les principales sources d'énergie de la commune sont les combustibles solides (bois et charbon de bois), le gaz butane et le solaire.

Les besoins en combustibles solides sont relativement satisfaits grâce à l'environnement rural de la zone. Mais il faut reconnaître que les ressources végétales s'amenuisent à une vitesse inquiétante à cause de beaucoup de facteurs naturels et anthropiques. A défaut, l'énergie de substitution qu'est le gaz de butane, est de règle à l'instar des autres agglomérations du pays.

3.6.4. Vulnérabilité de la résilience face au Changement Climatique

3.6.4.1. Risques climatiques actuels et futurs

La vulnérabilité résulte de la combinaison des risques climatiques, de leurs impacts/effets sur les facteurs de production et les acteurs qui y dépendent. A l'aide de la matrice d'analyse de la vulnérabilité, un partage sur la perception nous permet de conclure qu'elle est basée sur des scénarii climatiques. Un scénario de changement climatique est une description, parmi tant d'autres, de ce qui pourrait se produire comme changement du climat. A l'horizon 2025, il est prévu, selon les modèles climatiques du GIEC, une hausse de la température de l'ordre de 1 à 1,5°C.

Ces tendances sont celles projetées à l'horizon 2035 (entre 2031 et 2040) pour la pluie et la température. Elles représentent la différence entre les valeurs moyennes calculées entre la période de référence (1976-2005) et la période cible (2021-2050).

Les températures : pour les températures la tendance générale est à la hausse sur tout le territoire national. Les températures varieront en moyenne entre 1.1 à 1.8 degré Celsius d'ici 2035.

Les précipitations : pour la pluviométrie les tendances sont à la baisse vers l'horizon 2035 avec des baisses allant entre 141 et 154 mm sur toute la saison. La baisse prévue est globalement faible et elle n'est pas homogène, il peut y avoir des poches de légères hausses. Une augmentation de la température combinée à un déficit en pluviométrie aura un impact sur plusieurs paramètres tels que le déficit hydrique et la forte évapotranspiration. (Henri LOAGAda /2015)

En faisant l'analyse des risques, les impacts et stratégies futurs lors de leur évaluation dans la commune avec les populations rencontrées, confirment les projections de H. LO. L'utilisant des outils comme : la matrice des risques climatiques futurs sur les ressources et moyens d'existence ; la matrice des impacts climatiques futurs sur les moyens d'existence et la matrice des options d'adaptation future, a permis de faire le diagnostic suivant :

Tableau 12: Diagnostic de la vulnérabilité

Stress Activités/ Ressources	Baisse de la Pluviométrie	Elévation de la Température	Vents Forts	Augmentation des feux de Brousse	Total
Agriculture	3	1	3	2	9
Maraichage	2	3	3	1	9
Commerce produits agricoles	3	2	2	1	8
Elevage	3	2	2	3	10
Riziculture	3	2	3	3	11
Total	14	10	13	10	

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Ce tableau résume l'impact des changements climatiques sur les secteurs d'activités les plus touchés, les échanges avec les communautés retiennent les activités citées dans ce tableau, parmi tant d'autres qu'elles considèrent moins importantes. Nous voyons que la riziculture pluviale, considérée comme une alternative forte dans la diversification des stratégies d'adaptation, et l'élevage sont les plus impactés par la baisse de la pluviométrie et les vents forts.

37

Cette analyse nous permet aussi de conclure que la baisse de la pluviométrie et les vents forts représentent les manifestations climatiques à plus haut risque dans la zone.

Les stress dus à l'élévation des températures et à l'augmentation des feux de brousses sont très liés et ont des effets transversaux dans la commune.

La perspective d'un changement climatique risque d'aggraver les médiocres performances de l'agriculture. En effet un déficit pluviométrique combiné à une hausse des températures et éventuellement à la survenue d'inondations pourrait conduire à une dégradation accentuée de la base productive agricole (*érosion, salinisation des sols et des eaux*) et des ressources pastorales aboutissant à la baisse de la productivité de l'agriculture et de l'élevage.

L'état actuel des ressources forestières reste caractérisé par les tendances suivantes :

- la régression des superficies boisées ;
- la disparition de certaines espèces (Dank, Bali mboup, New, venn, Garabu laobé...)
- la baisse de la richesse floristique;

- la baisse des productions forestières non ligneuses ;
- les fortes modifications des pâturages.

Cette dégradation des ressources forestières est le résultat de la combinaison de divers facteurs.

Les facteurs naturels : la sécheresse entraînant une baisse de la réserve hydrique des sols, compromettant ainsi la régénération de la végétation, les érosions éolienne et hydrique causant une perte de fertilité des sols, la salinisation des eaux et des sols, etc.

Les facteurs anthropiques : ce sont les défrichements, la surexploitation des produits forestiers ligneux, le surpâturage, l'exploitation des mines et carrières, la réalisation des infrastructures routières, etc.

Les facteurs institutionnels et politiques : Ils sont nombreux et variés : inadéquation de certaines politiques de développement, faible capacité des collectivités locales, non maîtrise des ressources naturelles par les collectivités locales, manque de synergie et difficulté de coordination des différentes interventions, faible capacité d'intervention des services techniques, inadéquation de certains textes de lois, etc.

3.6.4.2. Stratégies locales d'adaptation et de renforcement de la résilience

Dans cette zone, les stratégies d'adaptations ne sont pas documentées, elles sont faiblement portées au niveau familial où elles sont considérées comme des pratiques normales d'exploitation. Ce comportement est lié à l'histoire de l'implantation des familles dans la zone, motivées par la recherche de profit, celles-ci sont moins préoccupées par la protection de leur environnement de production. La majeure partie des villages installés, l'ont été par le simple fait que les terres sont fertiles, ceux-là qui les ont peuplés sont venus de tous les horizons avec l'envie de produire au maximum pour satisfaire leurs manques. Ces communautés n'avaient pas encore fini d'établir des cadres solides d'échanges et de concertations pour soutenir des réflexions prospectives dans le sens d'une pérennisation de leurs systèmes de production. Les premières stratégies étaient basées sur la recherche de profit sur l'exploitation des ressources à travers l'agriculture et l'élevage. Les premières familles qui ont réussies à tirer profits de ces exploitations, ont su trouver les moyens de diversifier par la pratique du commerce dans les grandes villes, et/ou le transport vers les marchés hebdomadaires. La plupart a réussie en mixant l'agropastoralisme par le développement de l'élevage extensif souvent poussé a la

transhumance. D'autres stratégies sont localisées dans la zone, elles sont caractérisées par l'exploitation de nouvelles superficies, ce qui accentue le déboisement de nouvelles zones de cultures qui offrent des terres plus fertiles. Cette stratégie est limitée par l'étroitesse actuelle des bonnes terres, ce qui oblige certains exploitants à explorer de nouvelles terres dans l'est du pays. Cette forme de conquête est considérée ici comme une stratégie d'adaptation des familles vulnérables, ne disposant pas d'assez de terres. L'introduction de la culture du riz pluvial est aussi une des stratégies qui s'inscrivent dans la diversification, cette action étant vulgarisée à travers le programme national d'autosuffisance en riz dans tous les départements de la région. Il s'y ajoute l'exploitation des cuvettes et vallées à des fins d'exploitation maraichère en fin de saison des pluies.

Ces dernières années les stratégies développées dans la zone ont des effets immédiats sur les entrées de fonds au niveau des exploitants forestiers, de façon transversale, la vente de bois et de sacs de charbons produits frauduleusement impacte dangereusement la préservation des zones forestières.

Les études commanditées par les programmes et autres projets d'appuis ont découvert de nouvelles actions à caractère inter villageois ou inter communautaires, ces expériences peuvent être mises en valeur par le FCD :

Tableau 13: Réalisation des partenaires

Partenaires	Réalisations dans le domaine de l'adaptation au CC
PASA LUMAKAF	Mise en place unité pastorale (envisagée); partie nord ; volet eau sous terraine (à valoriser)
PAFA extension	Centre de développement des filières, accompagner les producteurs, renforcement en terme de moyens d'existences, mise en place unité de transformation etc.
IED Afrique à travers son Projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC).	<ul style="list-style-type: none"> - La diffusion de l'information météorologique et l'organisation d'atelier de prévision saisonnière en collaboration avec l'ANACIM - L'intégration des CC dans la planification (outils spécifiques permettant d'intégrer cette dimension, de même que genre) -Le financement de projet d'adaptation ou d'atténuation face au changement climatique. <p>Voir l'expérience dans la sélection de projet sur demande, (elle exige que l'idée de projet ressorte de la population à travers un forum communautaire, sinon l'identification se</p>

	<i>fait de manière participative et la sélection par un comité issu du CDA composé de services techniques et C.L)</i>
PNDL	les CL identifie des projets avec leurs documents de planification, à partir de là les CL sont ordonnateurs

Source: Enquête PDC Ida Mouride 2017

3.6.4.2. Capacités de résilience des systèmes de production et des populations

Les capacités de résilience des systèmes de productions résident sur le fait que les deux secteurs d'activités principales de la zone que sont l'agriculture et l'élevage, constituent encore le vivier qui procure l'essentiel des richesses dans la zone. Il suffira d'impliquer les communautés dans les processus de planification et de gestion des terroirs pour changer la donne.

Tableau 14: Diagnostic de l'environnement et le cadre de vie

TABLEAU SYNOPTIQUE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE		
ATOUPS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Forets communautaires Ressources Naturelles et forestières Habitations Faune Agents des eaux et forêts et services d'hygiènes Panneaux Solaires 30 mosquées 01 chapelle Latrines 01 Cimetière 01 Lampadaire	Absence de foret classé Changement Climatique Coupe abusive des arbres Absence de convention locale Disparition de certaines espèces Feux de brousse Absence d'électricité Déforestation Insécurité Absence de système de collecte des ordures ménagères Absence de site de décharge des ordures ménagères Absence de poubelles Insuffisance de latrines	Mettre en place des projets d'adaptation et/ou d'atténuation face aux risques Climatique Mettre en place et équiper des comités de surveillance pour la lutte contre la coupe des arbres Signer des conventions locales pour la protection des ressources Mettre en place et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse Electrifier la commune Créer un site de décharge des ordures ménagères Ouvrir les pare-feu Doter de poubelles et de moyens de transport des ordures ménagères Renforcer les latrines Renforcer et équiper les agents techniques des eaux et forets Appliquer les mesures de sanction sur la coupe des arbres

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

IV. PROFIL ECONOMIQUE

4.1. SECTEURS PRODUCTIFS

4.1.1. Agriculture

Activité économique non négligeable dans toute la localité, elle est pratiquée essentiellement pour la consommation familiale et la commercialisation. Pratiquée durant l'hivernage (2 à 4 mois), l'agriculture reste l'activité principale dans la commune. Les populations s'y adonnent sur toute l'étendue de la commune. C'est un système traditionnel lié au régime des deux saisons et confronté aux contraintes environnementales que sont les changements climatiques, la salinisation des sols, la réduction de l'espace agricole et l'insuffisance des ressources en eau douce. Elle concerne les spéculations telles que le piment, la tomate, l'aubergine, le chou, etc. pour le maraichage et le niébé, le mil et l'arachide pour l'agriculture pluviale. Mais depuis quelques années, la pastèque y occupe une place de plus en plus importante avec l'accroissement de la demande et les déficits importants de la production des principales cultures (mil et arachide). La production agricole est commercialisée au niveau des marchés hebdomadaires et quotidiens et parfois dans les grandes villes comme Dakar, Kaffrine, Kaolack etc. ou auprès des opérateurs privés.

Cependant, soulignons que l'activité est très dépendante de la pluviométrie. Les rendements des récoltes en sont fortement tributaires.

Le mouvement d'exode massif des jeunes vers les centres urbains est aussi un des facteurs qui gangrène le développement de l'activité agricole.

En effet, beaucoup de jeunes de la commune se sont plaints du caractère saisonnier de l'agriculture, et tente de s'activer dans d'autres secteurs jugés parfois plus rentables. L'état du matériel agricole jugé assez vétuste et les difficultés liées à l'exploitation abusive des terres, sont surtout des facteurs qui contribuent également à réduire les potentialités économiques de l'agriculture.

Au niveau de l'appui à la production, l'insuffisance d'infrastructures économiques et des intrants agricoles, l'insuffisance de coopératives agricoles viables, la précarité des pistes de production, l'éloignement relatif des points de collecte dans la commune accentuent les difficultés dans le secteur agricole. L'insuffisance de semences distribuées comme l'arachide favorise le développement des cultures vivrières comme le mil et le niébé au détriment des cultures industrielles, économiquement plus rentables. Principale source de revenus pour les

populations, l'agriculture est un secteur qui demande à être redynamisé à travers des actions concrètes d'appui aux producteurs de la commune.

Tableau 15: Diagnostic du secteur de l'agriculture

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGRICULTURE		
ATOUPS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de: Vallées et bas-fonds Terres cultivables Main d'œuvre Matériels agricoles Animaux de traits Intrants agricoles ANCAR Magasin de stockage Marché Hebdomadaire et quotidien Barrage Existence marres Forages Partenaires Coopératives agricoles	Insuffisance de semences et de main d'œuvre agricole Semences de mauvaises qualités Retard dans la mise en place de distribution des semences et intrants Insuffisance de matériels agricoles Vétusté du matériel agricole Mauvaise qualité des produits phytosanitaire Aléas climatiques Accès difficile aux semences certifiées Insuffisance d'équipements et de formation en maraichage Pauvreté des sols Absence de la mise en valeur des vallées et marres Cherté des factures d'eau Dégradation des pistes de production Insuffisance de piste de production Ensablement des marres Manque d'ouvrage hydraulique pour le maraichage Destruction des cultures maraichères par les insectes ravisseurs Bradage des produits Insuffisance de magasin de stockage Conflits agrosylvopastoraux Absence de système d'irrigation Insuffisance de partenaire Difficulté d'écoulement des produits agricoles Divagation des animaux dans les champs	Augmenter le poids des semences Gérer la filière de distribution Expérimenter des semences de base et pré-base Renouveler le matériel existant Réduire le cout du matériel agricole Désaffectation et équité dans la distribution des terres Cultiver des variétés à cycle courts Mettre en valeur les marres et vallées Mise en place des financements Former les producteurs en technique maraicher Renforcer les semences de qualités à temps Renforcer les intrants agricoles Réduire le cout du m ³ d'eau Doter de produits phytosanitaires pour lutter contre les insectes Remettre des délibérations aux paysans Augmenter la subvention du matériel agricole

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

4.1.2. Elevage

L'élevage demeure la deuxième activité économique de la commune après l'agriculture. Cela s'explique par le fait qu'il est pratiqué par l'essentiel des exploitations agricoles de la commune. Sa pratique est surtout de type traditionnel et extensif mais aussi on note l'embouche. Le cheptel est majoritairement composé d'ovins estimés à 37796, les caprins à 15877 têtes, les bovins à 17993 têtes soit 22%, les asins et équins à leur effectif respectif de 4628 et 6273 têtes. A cela s'ajoute la volaille estimée à 13814 sujets.

Cependant, la place qu'il occupe au sein de la commune est due à la présence de marres et de quelques dépressions où le cheptel peut s'abreuver. Il faut noter que cette activité ne génère pas mal de revenus notamment avec la vente de lait caillé et la commercialisation de certaines espèces (ovins, bovins) pour subvenir à leurs besoins, il est aussi destiné à l'autoconsommation surtout pendant les fêtes comme la Tabaski, la Korité et autres cérémonies. Cette activité est fortement liée à l'agriculture (agropastorale) par la fertilisation des sols à travers le parage. La présence des animaux de traits tels que les chevaux, les ânes constituent un facteur important dans la production agricole.

Par ailleurs, malgré les potentialités précitées, l'élevage rencontre de nombreuses difficultés dont le vol de bétail constitue la contrainte majeure. A cela, s'ajoute les problèmes en rapport avec l'approvisionnement en eau, la gestion fourragère et la pérennité de la ressource, le suivi médical du cheptel etc.

C'est ainsi que l'abreuvement des animaux pose problème du fait de l'insuffisance ou de la rareté de l'eau dans certaines parties de la commune. Une situation qui s'explique par le sous équipement en infrastructures hydrauliques modernes (forages, abreuvoirs, systèmes d'adduction d'eau), et la faiblesse du niveau d'eau des puits surexploités pour les besoins en eau aussi bien des populations que du bétail. L'abreuvement du bétail à partir des marigots saisonniers ne représente pas une solution pérenne du fait de l'assèchement rapide de ces derniers juste après la période de l'hivernage. L'insuffisance de parcours bétail et la divagation des animaux ne sont pas en reste, la divagation étant à l'origine des conflits agro pastoraux. Au plan de l'alimentation, la gestion de la ressource fourragère pose également un problème du fait de la difficulté de délimitation du parcours du bétail, et de la transhumance de pasteurs et éleveurs étrangers à Lour Escalé.

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

En ce qui concerne la santé animale, le suivi médical du cheptel connaît quelques difficultés à cause de l'insuffisance d'infrastructures et de vétérinaires d'où l'implantation de parcs de vaccination fonctionnels dans différentes localités. C'est ce qui entraîne parfois la fréquence et la prolifération des maladies conduisant ainsi à la diminution du cheptel. Les possibilités d'exploitation des ressources animales sont ainsi très limitées avec l'absence d'abattoirs modernes, une chaîne de froid pour la conservation et l'écoulement de produits de qualité, et une unité de conservation et de transformation du lait, lequel est abondamment produit durant la saison humide.

Tableau 16: Diagnostic du Secteur de l'Elevage

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ELEVAGE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de : Groupements d'éleveurs Cheptel disponible Parcours de bétail traditionnels Zone de pâturage Marres et vallées forages Agent Vétérinaire Filière Laitière Aliment de bétail Parc à vaccination Abreuvoirs Marchands de Bétail	Vol de bétail Déforestation Réduction des zones de pâturage et de parcours du bétail Tarpissement précoce des mares Insuffisance d'agents vétérinaires Inexistence de pharmacie vétérinaire Insuffisance de zone de pâturage Faible débit des forages Non délimitation et bornage des parcours bétail Insuffisance d'abreuvoirs Insuffisance de parc à vaccination Mauvais état du parc Faible taux de vaccination des animaux Faible production laitière Maladie récurrentes du bétail Accès difficile à l'aliment Bétail Absence de magasin de stockage d'aliments de bétail Cherté de l'aliment Bétail	Appliquer rigoureusement la sanction de la loi portant sur le vol de bétail Implanter des puces électroniques au cheptel Ouvrir des par feux Mettre en place des comités de vigilance de la forêt Délimiter et borner les parcours à bétail Réhabiliter et Construire des parcs à vaccination Renforcer les abreuvoirs Renforcer et augmenter la subvention des aliments de bétail Mettre en place des forages pastoraux Mettre en valeur les marres et vallées Recruter, affecter et équiper des agents techniques vétérinaires dans la zone Elargir la distribution des aliments de bétail à toutes les catégories d'éleveurs Renforcer les capacités des auxiliaires Implanter des pharmacies vétérinaires dans la zone Mettre en place une d'unité de transformation et de conservation du lait Faire la promotion de la race locale (Insémination artificielle)

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

4.1.3. Commerce et Artisanat

Le commerce constitue une activité génératrice de revenus qui anime la dynamique économique et sociale d'une localité. Le commerce est assez timide à Lour Escalé, il existe deux marchés hebdomadaires et un marché permanent à Lour Escalé.

L'activité commerciale souffre d'un manque d'infrastructures modernes. Lour Escalé reste ainsi fortement polarisée par Koungheul en matière d'approvisionnement. On note 121 boutiques villageoises dont 119 fonctionnelles de vente de denrées alimentaires et d'autres produits ménagers. Il n'existe pas de souks ni de halle de marché à Lour Escalé.

En effet, Koungheul, Kaffrine et Kaolack sont les principaux lieux d'écoulement des produits agricoles de la commune. Le commerce est fortement adossé à l'agriculture et l'élevage et il est pratiqué aussi bien par les hommes que par les femmes.

Cependant, une autre contrainte principale est l'absence de structures financières dans la commune. Les structures proches telles que : MICROCRED, PAMECAS, CMS etc. sont toutes localisées à Kaffrine ou Koungheul. Il n'existe aucune mutuelle dans la commune malgré les nombreux besoins de financement des populations pour leurs activités économiques. En plus, de cela l'insuffisance des pistes de production provoque l'enclavement des villages, d'où les difficultés d'écoulement des produits. C'est ce qui entraîne la cherté et le manque de certains produits dans des villages par rapport à ceux qui sont à proximité des pistes.

En ce qui concerne l'artisanat, elle est une des activités rurales les plus importantes de par sa fonction dans l'économie locale. En effet, face aux multiples problèmes que traverse l'agriculture qui jadis occupait le plus la population rurale, l'artisanat se positionne davantage dans les alternatives développées en zone rurale pour tenter de juguler les mauvaises performances agricoles. Etant une source génératrice de revenu, l'artisanat joue un rôle important dans la sécurité alimentaire surtout en milieu rural. Les principaux métiers rencontrés dans la commune sont répartis dans l'artisanat de production et l'artisanat de service.

Au stade pré embryonnaire dans cette collectivité locale, l'artisanat n'est pas encore développé ni varié. Comme beaucoup de secteurs, la proximité à la ville de Koungheul est la cause du retard du développement de l'artisanat local. On y compte des menuisiers, des cordonniers, des forgerons, des maçons, des couturiers, coiffeurs etc... L'un des problèmes

fondamentaux des artisans de la commune concerne surtout l'accès au crédit et aux marchés. Mais faudrait-il que ces artisans se regroupent en organisations légalement constituées pour assurer leur promotion.

Tableau 17: Diagnostic du Secteur Commercial et de l'Artisanat

TABLEAU SYNOPTIQUE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de: 121 Boutiques dont 119 Fonctionnels Commerçants 02 Marché hebdomadaire 01 Marché quotidien Production (agricoles et élevages) Piste latéritique qui relie la RN1 Marchands de bétail Artisans	Manque d'organisation du secteur Inexistence d'IMF Démarrage tardive de la commercialisation des produits Vol (Insécurité) Faible niveau de fréquentation du marché Hebdomadaire Cherté des produits commerciaux Insécurité Manque d'organisation des artisans Manque de formation et d'équipements de travail Accès difficile au financement	Stabiliser les prix Eclairage public Appuyer l'accès au financement des commerçants Formaliser les secteurs artisanal Renforcer les capacités et doter d'équipements aux artisans

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

4.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

4.2.1. Technologies de l'information et de la communication et services financiers

Globalement, la commune est desservie par l'ensemble des opérateurs de téléphonie orange, expresso et Tigo bien que la couverture présente fréquemment des instabilités.

Presque toutes les opérations financières importantes et formelles des habitants de la commune s'effectuent hors de la localité, même si on note l'existence des services de transfert d'argent comme Wari, Joni-joni et Orange Money.

Les ménages de la commune étant fortement soutenus par les transferts financiers des étrangers, l'amélioration de l'accès aux TIC et l'installation d'un bureau de poste, en renforcement des points de transfert d'argent présent, pourraient amorcer une dynamique de transaction et impacter positivement le développement économique local.

Cependant, il faut noter que dans certaines zones, la commune accueille des institutions financières comme la MEC. Les activités financières dépendent aussi des structures de

financement décentralisées installées dans la région parmi lesquelles on peut citer le Crédit Mutuel du Sénégal, PAMECAS, MICROCRED.

4.2.2. Transport et Tourisme

Etant un sous-secteur influant sur les autres activités, le transport à Lour Escale rencontre d'énormes difficultés.

Le transport est plus aisé pour communiquer avec l'extérieur de la commune qu'à l'intérieur de celle-ci. Les contraintes majeures entravant les déplacements internes seraient surtout dues à l'inégale répartition des infrastructures et équipements entre zones et le faible réseau de routes prioritaires pouvant relier les villages polarisant des zones. En effet, l'importance de la concentration des infrastructures rime avec l'intensité des échanges, car les contraintes de communication inter villages s'accroissent de plus en plus à mesure que l'on quitte le Sud pour rejoindre le Nord. Donc, on constate que le quart des villages communique facilement entre eux au centre grâce à la piste latéritique reliant Lour Escale à la RN1.

Quant au Nord, les déplacements y sont plus difficiles et moins aisés car l'enclavement demeure quasi-total. Ces villages ont donc d'énormes difficultés pour rejoindre la piste et la RN1.

En outre, les échanges de la commune avec les grandes agglomérations comme Tambacounda Kounghoul, Kaffrine et Kaolack sont principalement assurés par cette route nationale.

La commune ne dispose pas de gare routière et le moyen de déplacement le plus utilisé à l'intérieur est le transport hippomobile.

Notons également que l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements touristiques d'une manière générale fait que ce secteur n'est pas développé dans la commune de Lour Escale.

Tableau 18: Diagnostic du Transport-TIC-IMF

TABLEAU SYNOPTIQUE DU TRANSPORT, TIC, IMF		
ATOUTS	GAPS/CONTRAIINTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence de: Véhicules de transport en commun,	Dégradation des pistes Pistes impraticables en période d'hivernage Insuffisance de piste latéritique	Construire des pistes de production Réhabiliter les pistes dégradées

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

Charrettes Proximité de la RN1 Piste de production Taxi Jakarta	Insuffisance de véhicule de transport Frais de transport élevé Retard d'octroi des financements Non remboursement des prêts par les producteurs Retard dans le remboursement des prêts Insuffisance d'adhérents aux IMF Absence d'infrastructures touristiques	Sensibiliser les producteurs à rembourser les prêts Mettre en place des IMF de proximité
--	--	---

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

V. PROFIL GOUVERNANCE

La gouvernance devait être comprise comme une gestion participative et concertée de la commune par des élus locaux. Ces derniers, plus proche de la réalité, connaissent mieux les besoins de la population. Cela nécessite la mise en place d'une équipe qui, avec la participation effective des acteurs locaux, impulse le développement de la localité. A cela s'ajoute l'étude de la gestion des affaires locales avec les différents acteurs qui y interviennent afin d'apprécier la gouvernance. L'analyse du budget donnera une idée sur les finances locales et les possibilités financières de la commune.

5.1. PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal, composé 46 élus, est structuré en bureau exécutif de 4 membres et 11 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes. L'esprit de la mise sur pied de ces commissions vise à donner à cette instance une bonne lisibilité de l'ensemble des secteurs intéressant la promotion et le développement de la collectivité locale.

Les tableaux ci-dessous donnent une visibilité de la composition du conseil municipal en termes de sexe, de localisation par zone de provenance, de tranche d'âge et de niveau d'étude.

Tableau 19: Répartition des conseillers par Sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Hommes	25	54%
Femmes	21	46%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Tableau 20: Répartition des conseillers par zone

Zones	Effectifs	Pourcentage
Lour Escale	22	48%
Sobel Diam-Diam	03	07%
Coura Aldiouma	07	15%
Coura Mouride	05	11%
Touba Aly Menda	09	19%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Tableau 21: Répartition des conseillers par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectifs	Pourcentage
« 30 à 45 ans »	08	17%
« 46 à 60 ans »	35	76%
« 61 à 80 ans »	03	07%
Total	46	100%

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Tableau 22: Niveau d'étude des conseillers

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage
Primaire	06	15%
Moyen/Secondaire	06	15%
Supérieur	01	2,5%
Alphabétisation	24	60%
Non Instruit	03	07,5
Total	40	100%

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

Au vu de ces tableaux, on se rend compte que la question genre est bien prise en compte avec une assez bonne représentativité des femmes au niveau du conseil soit 46% du nombre total des conseillers. Les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) ainsi que l'approche genre voudraient plus d'équité et d'égalité sur la représentativité des femmes dans les instances de prise de décision. Les études sur le genre, l'égalité des sexes etc., ont également montré que les femmes sont des acteurs incontournables dans le processus de développement local donc leur implication effective doit s'imposer. Aussi, le conseil est constitué de seulement 07% de personnes du 3^{ème} âge.

Concernant la répartition par zone, la prépondérance de la zone de Lour avec 22 conseillers soit 48% peut s'expliquer par son ancienneté, par sa population mais aussi par la forte représentation du parti APR qui dispose de la majorité des conseillers. Ensuite, nous avons les quatre autres zones, Sobel diam-diam qui détient 03 Conseillers, la zone Coura Aldiouma avec 07 conseillers, la zone Coura mouride avec 05 conseillers et enfin la dernière zone Touba Aly Menda dispose que de 09 conseillers.

Nous pouvons aussi noter que le niveau d'étude des conseillers est peu acceptable puisque 60% des conseillers sont alphabétisés en arabe ou wolof et 7,5% non instruits. Cela constitue une limite énorme pour une bonne gestion de la mairie

L'analyse de ces aspects s'avère très importante car on peut affirmer que le conseil municipal aura beaucoup de limites pour une prise en charge totale des préoccupations des différentes couches de la population. Il faudrait également mentionner que la commune dispose d'un secrétaire municipal déterminé et engagé et un responsable de l'état Civil. Ce qui constitue un atout considérable pour l'institution.

5.2. DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE

5.2.1. Fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal a vu le jour au lendemain des élections locales du 29 juin 2014. Le conseil se réunit régulièrement. Il a organisé des réunions dans le cadre de l'orientation budgétaire. Tous les acteurs économiques et sociaux sont représentés dans l'équipe. Le conseil est dirigé par un bureau composé d'un maire et de deux adjoints. En plus du bureau, le conseil compte en son sein **11** commissions.

La participation active de la population est une préoccupation du conseil municipal. Pour cela, des cadres de concertation locale doivent être installés dans les différentes zones pour servir d'instruments de réflexion et de courroie de transmission entre le conseil et les populations. La jeunesse à travers les ASC et les femmes à travers les OF et associations participent à la gestion sociale de la commune.

5.2.2. Société civile et dynamiques locales

La décentralisation offre à la société civile un cadre propice d'émergence et de développement surtout au moment où l'Etat conscient de ses limites et sous la pression des bailleurs de fond et organisations internationales, cherche à mobiliser le secteur privé et à inciter la société civile à s'organiser davantage.

Organisations Communautaires de Bases (O.C.B)

Formée par l'ensemble des organisations et associations, les OCB en tant que membres de la société civile sont les représentants des populations locales. Ces dernières font différentes sortes d'activités et entretiennent entre elles des rapports d'interdépendance et de solidarité. Elles sont en collaboration avec le conseil municipal, mais aussi avec des structures externes qui agissent pour le développement de la localité. Parmi ces dernières, nous pouvons citer les APE, OR, CS, GPF, GIE, ASC, associations des ressortissants et les Comités de Gestion.

◆ **Les A.P.E:**

Elles sont au nombre de **19** et un C.G de la Case des tout-petits dans la commune et ont pour rôle d'assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires, en participant à toutes les actions dans le but de faciliter le travail des enseignants et d'œuvrer dans la recherche de partenaires. Les membres de l'APE sont élus par les populations à travers une Assemblée Générale. L'APE aspire également à mettre les élèves dans de bonne condition d'étude.

Toutefois, ces associations se confrontent le plus souvent à des problèmes d'ordre financiers et matériels ce qui freine leur efficacité. Mais, malgré les multiples problèmes qui secouent leurs organisations, ils parviennent néanmoins à développer des stratégies de recherche de fonds en organisant des manifestations à but lucratives comme les kermesses, la lutte, le théâtre, à cela s'ajoute la cotisation des élèves. Ces fonds sont destinés à la réhabilitation et à l'entretien des écoles. Ils bénéficient aussi de l'apport matériel de quelques partenaires circonstanciels intervenant dans le domaine de l'éducation, et de l'aide des bonnes volontés de la localité.

Toutefois, des insuffisances sont toujours notées. Ainsi pour davantage pallier ces problèmes de dysfonctionnements organisationnels, ces associations doivent réfléchir sur d'autres stratégies de recherches de fonds pour assurer leur autonomie financière.

◆ **Les Comités de Santé**

Ces derniers travaillent en collaboration avec la structure sanitaire en place qu'est le poste de santé. Les membres sont élus par les populations locales via une assemblée générale. Ils jouent un rôle d'intermédiaire entre la structure de santé et les populations. Ils ont également pour rôle d'accompagner les activités et la gestion pérenne du poste de santé et d'appuyer les populations à travers des actions de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène, les maladies les plus récurrentes comme le paludisme, et les maladies diarrhéiques qui sévissent en période d'hivernage.

Le bureau organise des activités lucratives pour assurer les dépenses de fonctionnement du poste de santé. Cependant il reste beaucoup de choses à faire notamment la réhabilitation des locaux du poste, le renouvellement du matériel soignant, l'acquisition de matériel sanitaire moderne et aussi participé activement à l'entretien et à la gestion des structures.

Mais au préalable, les membres du bureau doivent être conscient des rôles et missions qui leurs sont assignés. Ils doivent initier des cadres de concertation et de dialogues périodiques avec les populations pour l'amélioration de leur santé. Aussi la mise sur pieds des mécanismes de recherche de fonds rendrait viable ces structures sanitaires. La plupart des ressources dont disposent les comités proviennent des recettes sur la vente des médicaments et des tickets. Par contre, il est important de signaler que c'est le comité de santé qui, par son budget modeste, prennent en charge les salaires des agents communautaires et du personnel d'entretien, les motivations du personnel étatique et le matériel de fonctionnement. Autrement dit un processus de recherche de partenaires doit être entamé ce qui leurs permettra de bénéficier d'appui en matériels modernes et financiers en vue d'améliorer la qualité du service et même d'augmenter des cases de santé dans chaque zone de la commune.

◆ **Les Dahiras**

Avec une population à majorité musulmane (95%), plusieurs organisations religieuses se forment. Ces organisations religieuses ont pour objectif de renforcer l'éducation religieuse des populations mais surtout celui des jeunes qui sont les plus concernés. C'est dans ce cadre qu'elles organisent des rencontres religieuses hebdomadaires pendant lesquelles des cours sur les pratiques de l'Islam sont dispensés.

A cela s'ajoute les causeries qui constituent des moments d'échanges entre les membres où des thèmes, sur le plan religieux mais aussi social, sont développés afin de préserver les valeurs de la société qui tendent à disparaître. Nous notons tout de même leurs participations dans le développement de la commune à travers des actions caritatives qu'ils font au niveau des mosquées et célébrations religieuses tels que les Gamous et conférences. Cependant ces dahiras doivent davantage s'impliquer dans l'éducation religieuse surtout des enfants et s'organiser pour renforcer la solidarité entre les membres.

◆ **Les Associations Sportives Culturelles (ASC)**

Il existe **16** ASC dans la commune dont onze (11) sont reconnues juridiquement. Ces associations ont pour but de participer à l'épanouissement et à la promotion des jeunes. Mis à part les activités sportives et culturelles qu'elles organisent, elles s'investissent dans des activités citoyennes comme le nettoyage de leur quartier. Elles regroupent un nombre important de jeunes.

Cependant le football reste la principale activité des ASC. En effet, les activités culturelles sont souvent négligées et la recherche de fonds se limite à financer le football. Cela est encouragé par une méconnaissance de leurs rôle et responsabilités au sein de leur zone d'abord mais aussi envers leur localité. Toutefois, ces derniers n'ont pas la possibilité de mener correctement leurs activités sportives et culturelles. Cela à cause du mauvais état et d'un manque d'aires de jeu et d'une insuffisance des équipements sportifs et culturels.

Toutefois pour une meilleure amélioration des conditions d'existences des ASC, il serait nécessaire de les sensibiliser d'abord sur leurs rôles et responsabilités mais également de renforcer leur capacité en technique d'élaboration de microprojets. La recherche de partenaire d'appui leur permettra d'acquérir des financements pour diversifier leurs activités.

◆ **Les G.P.F et G.I.E**

Les G.P.F et les G.I.E sont plus d'une cinquantaine. Ces structures de ce type sont formelles mais la plupart des O.F restent encore informelles. Ces organisations regroupent essentiellement des femmes et ont pour principal objectif l'amélioration des conditions de vie de la femme par le biais de la solidarité et de l'entre aide. Elles s'activent dans le petit commerce, la transformation des produits locaux etc.

A l'instar de beaucoup d'organisations, les groupements sont confrontés à des difficultés dont les plus frappantes ici sont celles liées au fonctionnement, au renouvellement des instances, à une absence de règlement intérieur. Il faut aussi noter le faible niveau d'instruction et les problèmes d'ordres financiers car les prêts auprès des institutions sont jugés très élevés. En plus, ces O.F d'une manière générale ne bénéficient pas de partenaires.

Aujourd'hui, elles connaissent un certain ralentissement de leurs activités qui se limitent à des crédits revolving d'un faible montant issu de leurs économies et cotisations.

Ainsi pour faire face aux dysfonctionnements dont souffrent ces organisations, il s'avère nécessaire de renforcer leur capacité en technique de communication et de sensibilisation sur les opportunités de se constituer en union. Elles doivent aussi connaître les mécanismes de recherche de partenaire pour bénéficier de financement en vue d'élargir leurs champs d'action et mieux prendre en charge l'avenir de leur organisation.

◆ ***Les Comités de gestion***

Ils assurent l'entretien, la gestion administrative et financière du forage. Toutefois ces comités rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice de leur fonction : absence de moyens financiers, matériels et l'insuffisance de partenaires.

5.2.3. Coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune n'a signé aucune convention de partenariat. Des ONG, IMF et mutuelle de Santé y interviennent dans le domaine de la formation, le financement des projets et la Santé.

5.3. GOUVERNANCE BUDGETAIRE

Ce tableau illustre le budget de la commune durant ces trois dernières années, les grandes masses financières se présentent comme suit :

Tableau 23: Diagnostic des Budgets de la commune

Années	Total des recettes (Fonctionnement et Investissements)			Total des dépenses (Fonctionnement et Investissements)		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage	Investissements	Réalisations	Pourcentage
2014	49 000 000	20 538 166	41,91%	48 900 000	18 405 766	37,64%
2015	75 600 000	41 413 188	54,78%	75 500 000	63 523 319	84,14%
2016	87 800 000	83 330 166	94,91%	88 000 000	79 680 267	90,55%
Total	212 400 000	145 281 520	68,39%	212 400 000	161 609 352	76,08%

Source: Enquête PDC Lour Escale 2017

En ce qui concerne, le montant total des recettes prévus des 3 dernières années comme indiqué dans le tableau ci-dessus, il tourne autour de 212 400 000 et en matière d'investissements 76,08% ont été dépensé. Quant aux dépenses de fonctionnement réalisées sur les trois dernières années, elles représentent en moyenne 87 % du montant total des dépenses prévues et se présentent respectivement de 2014 à 2016 de la manière suivante 84,65%, 87,26% et 89,91% ce qui démontre encore une fois de plus que le conseil a du mal à maîtriser ses ressources financières et budgétaires. Chaque année, nous remarquons que les dépenses augmentent. Les dépenses d'investissement par contre ont été réalisées en moyenne à hauteur de 62 % avec 90,55 % en 2016 dont les ressources proviennent des fonds de concours (FECL) et spéciaux qui ont permis la réalisation comme les autres années d'infrastructures et d'équipements dans le domaine surtout des services sociaux de base et la foresterie comme activité de reboisement qui représente 300 000 f CFA. Les secteurs les plus concernés sont l'eau avec 99,99%, la santé 95,90% et l'éducation avec en moyenne 95% de réalisation. Ce qui justifie les données obtenues dans ces secteurs durant la phase collecte.

L'analyse de la situation d'exécution des budgets de 2014 à 2016, montre une différence considérable entre les comptes prévisionnels et ceux de gestion du fait de la non maîtrise de certaines ressources inscrites dans le budget.

L'analyse comparée de l'évolution des budgets montre une hausse avec l'augmentation des fonds de concours de 6 302 453 en 2014, 12 302 453 en 2015 et 39 491 955 en 2016. Le budget en cours affiche une nette hausse par rapport aux deux dernières années de + 40 millions. Cette augmentation est en corrélation aux fonds de concours avec une ligne d'investissement, orientée vers des projets d'envergure sociale, plus importante. La faiblesse des ressources propres, à hauteur de 9 000 000 f CFA en moyenne venant la plus part des taxes, ne favorise guère une bonne prise en charge des besoins de renforcement et d'entretien des infrastructures et équipements sociaux mais surtout des initiatives de développement économique viable.

5.4. PERFORMANCE DE LA COMMUNE

Les mesures des performances publiques (MPP) de la commune de Lour Escale ont donné un score de **65,5 sur 100**, plaçant la commune dans la catégorie « assez bonne performance » en matière de bonne gouvernance locale avec une forte implication des populations dans la vie municipale et les sous-domaines constitutifs sont le cadre institutionnel de la participation et accès à l'information et l'engagement des citoyens avec des scores respectifs de **13/15** et **7/8**. Cependant la note globale traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette évaluation. **(CF: Rapport MMP Commune Lour Escale)**.

Tableau 24: Diagnostic des Budgets de la commune

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA GOUVERNANCE		
ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRECONISEES
Existence d'une commission pour chaque volet ; Bon climat social ; Intervention des partenaires ; Formations subies; Dynamisme du SM; Assez bon taux de recouvrement de la taxe rurale;	Insuffisance de ressources financières, humaines, et matérielles ; Non assiduité de certains conseillers ; Insuffisance de partenaires ; L'insuffisance de rencontre des commissions; Faible niveau d'instruction des conseillers ;	Recherche de partenariat et coopération décentralisée ; Doter la commune en logistique ; Bien impliquer les services d'appui au développement de la commune ; Recruter un personnel qualifié ; Renforcer les capacités des conseillers municipaux sur

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

Participation de la communauté aux affaires locales, Bon climat de travail entre la commune et les STD Local très approprié. Soutient de l'état à travers les fonds de concours.	Conseillères inactives L'aspect politique pèse beaucoup sur l'institution Absence de CCL Méconnaissance des conseillers sur leurs rôles et responsabilités, et l'acte 3.	leurs rôles et responsabilités, sur le suivi évaluation des projets, et l'acte 3 de la décentralisation ; Inciter les populations à payer les taxes Multiplier les rencontres (C.L, commissions) matérialisées par un procès-verbal Mettre en place des CCL dans les zones existantes
---	---	--

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

◆ **Problématiques majeures de gouvernance et de développement local**

La problématique du développement local pourra se résumer d'après le diagnostic participatif, aux questions qui suivent :

- ⇒ Comment assurer un développement articulé sur les potentialités de la commune et son hinterland (agriculture et élevage) ?
- ⇒ Quelles infrastructures mettre en place et quelles activités développer pour relever les filières économiques importantes que sont le commerce, l'agriculture et élevage ?
- ⇒ Comment instaurer un bon cadre de vie dans l'espace communal ?

**TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DE LA
COMMUNE**

VI. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le diagnostic global de la commune révèle que l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, hydraulique et le cadre vie) mérite d'être amélioré. L'environnement et les ressources naturelles fortement dégradés nécessitent aussi des actions de grandes envergures pour leur restauration progressive. L'agriculture et l'élevage, piliers de l'économie locale souffrent de contraintes chroniques qu'il serait important d'intégrer dans ce PDC en vue de leur apporter des solutions à long terme. Le conseil municipal et les organisations de base, principaux acteurs du développement local, malgré leur dynamisme éprouvent des difficultés liées à la faiblesse de leurs capacités institutionnelles, techniques, managériales et financières.

Ainsi, le PDC en tant qu'outil d'orientation stratégique du développement local, ambitionne de traduire en projets opérationnels, les contraintes majeures qui affectent le développement socio-économique de la commune de Lour Escale.

6.1. VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE A LONG TERME

La volonté de résolution des problèmes de développement identifiés à Ida Mouride à travers le diagnostic participatif a amené les populations à définir leur vision dans 10 ans comme suit :
« **Atteindre un développement économique, social et environnemental digne d'une commune porté par des ressources humaines de qualité** ».

La réalisation de cette vision passera nécessairement par l'atteinte d'objectifs institutionnels liés à l'administration du conseil municipal, à la gouvernance locale et d'objectifs de développement liés à la satisfaction de la demande socioéconomique.

6.2. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT

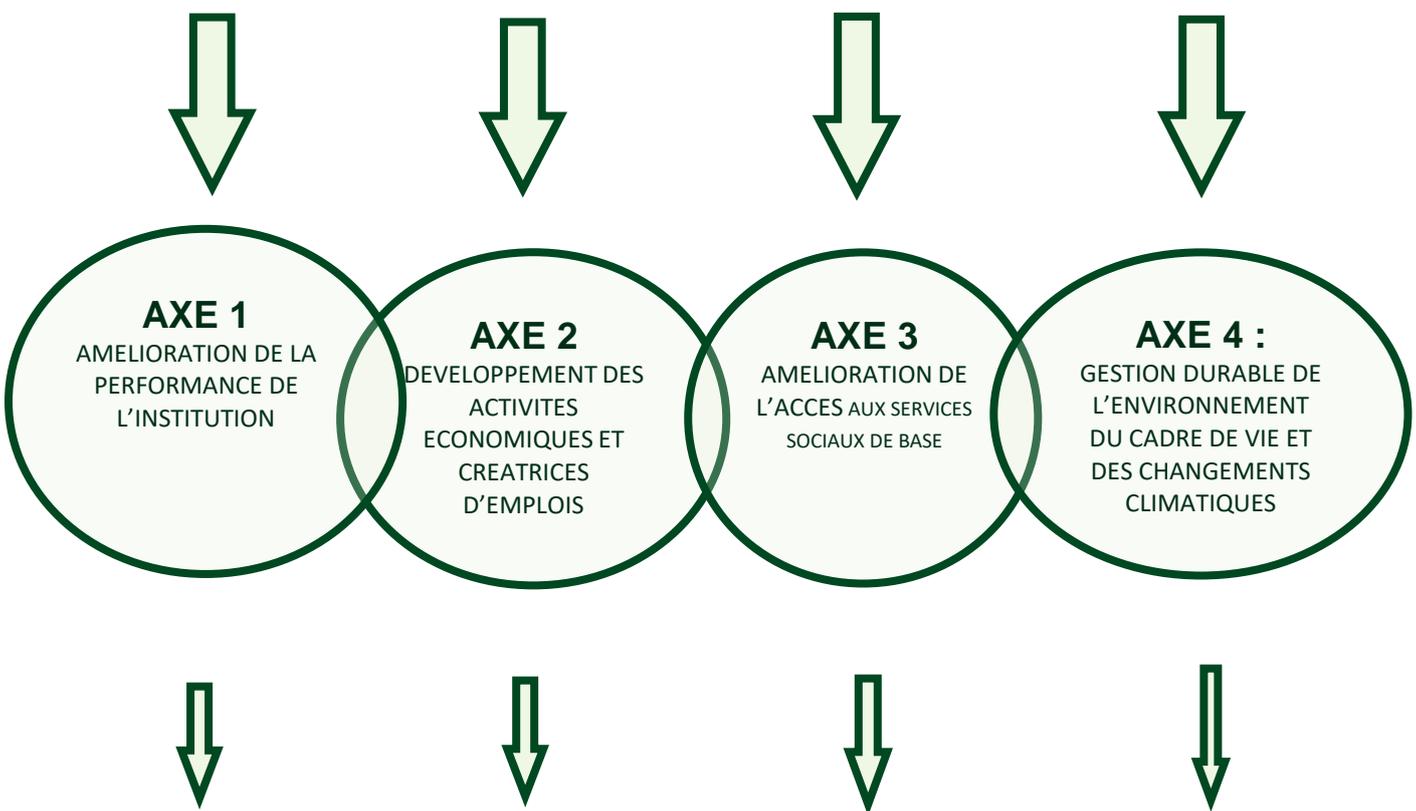
La réalisation de la vision de développement à long terme de la commune passe également par quatre (4) axes stratégiques majeurs de développements identifiés lors des ateliers de planification. Ces derniers sont :

- ◆ **AXE 1** : Amélioration de la performance de l'institution
- ◆ **AXE 2** : Développement des activités économiques et créatrices d'emploi
- ◆ **AXE 3** : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base
- ◆ **AXE 4** : Gestion durable de l'environnement du cadre de vie et des changements climatiques

Tableau 25: SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2027



UNE VISION SOUTENUE PAR QUATRE AXES FONDAMENTAUX



6. 3 PROGRAMME PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
<p>Objectif Général : Renforcer les capacités de la collectivité locale dans le cadre de la citoyenneté et de la bonne gouvernance.</p>	<p>Objectif Général : Renforcer l'offre des services sociaux de base à qualité améliorée.</p>	<p>Objectif Général : Relancer les activités économiques et la promotion d'une politique soutenue de créations d'emplois et de revenus durables.</p>	<p>Objectif Général : Protéger l'environnement et améliorer la gestion du cadre vie et des Changements climatiques.</p>
<p>OS1: Renforcer les ressources (matérielles, humaines, financières) de l'institution ;</p> <p>OS2: Renforcer les capacités du conseil et des autres acteurs locaux.</p>	<p>OS1: Promouvoir les activités agricoles ;</p> <p>OS2: Promouvoir l'élevage ;</p> <p>OS3: Promouvoir les activités de commerce, de transport et de l'artisanat.</p>	<p>OS1: Promouvoir la culture, le sport, les loisirs et les conditions d'accès à l'emploi ;</p> <p>OS2: Améliorer et renforcer l'accès à l'eau potable dans la commune ;</p> <p>OS3: Assurer une couverture sanitaire de meilleure qualité pour toute la population ;</p> <p>OS4: Améliorer la qualité et la gestion à tous les ordres d'enseignements ;</p> <p>OS5: Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables.</p>	<p>OS1 : Améliorer la gestion des ressources naturelles ;</p> <p>OS2 : Améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques ;</p> <p>OS3: Améliorer le cadre de vie de commune ;</p> <p>OS4 : Améliorer la gestion des déchets solides et liquides.</p>

Ces différents objectifs poursuivis sont en lien étroit avec les politiques prioritaires de l'Etat. Les ODD et le Plan Sénégal Emergent (PSE) trouvent en ces orientations du PDC, un cadre concret de mise en œuvre.

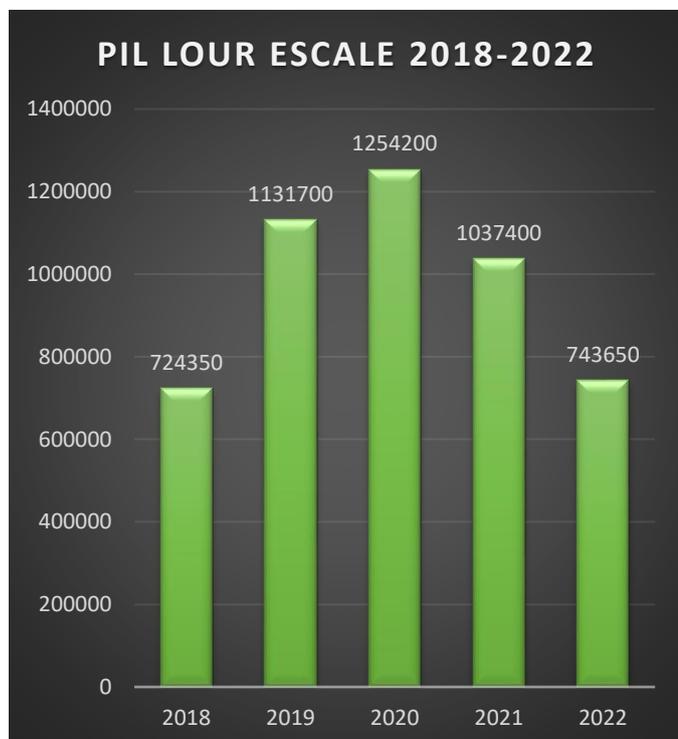
Ainsi, à chacun de ces objectifs articulés seront satisfaits à leur tour par des programmes d'actions ou de projets identifiés à travers un processus participatif et itératif. Le conseil municipal s'entourant des éclairages et avis des personnes ressources et des services techniques a arrêté dans le cadre d'un exercice de priorisation le plan d'investissement local (PIL) de la commune sur les cinq (5) années à venir ; qu'il adoptera dans les sessions à venir.

QUATRIEME PARTIE : MISE EN OEUVRE DU PDC ET MECANISME DE SUIVI

VII. MISE EN ŒUVRE DU PIL

7.1. ANALYSE DU PIL

Figure 2: Plan d'Investissement Local (PIL)



Le PIL quinquennal (2018-2022) est composé de 114 projets prioritaires pour un montant global de 4 891 300 000 FCFA.

Il ressort de ce graphique que les investissements prévus sont assez bien répartis selon les ans avec une forte concentration de l'année 2 (2019) et la troisième année (2020) et la quatrième années (2021) qui représentent près de 70% des investissements programmés avec des taux respectifs de 23,14%, 25,64% et 21,21%. Pour 2018, l'année d'élaboration du PDC, il est prévu juste 14,81% des investissements.

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

Tableau 26: Lecture annuelle du PIL

Années	Montant	Pourcentage
2018	724 350 000	14,81%
2019	1 131 700 000	23,14%
2020	1 254 200 000	25,64%
2021	1 037 400 000	21,21%
2022	743 650 000	15,20%
Total	4 891 300 000	100%

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

Tableau 27 : Lecture du PIL par AXES

AXE	Montant	Pourcentage
AXE 1	13 700 000	0,28%
AXE 2	2 315 500 000	47,34%
AXE 3	1 659 750 000	33,93%
AXE 4	902 350 000	18,45%
Total	4 891 300 000	100%

Source: Enquête PDC Lour Escalé 2017

Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de cinq années (2018-2022) est à présent estimé à un montant total de quatre milliards huit cent quatre-vingt-onze millions trois cent mille FCFA (4 891 300 000) FCFA si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de neuf cent soixante-dix-huit millions deux cent soixante mille francs FCFA par ans à l'exception de la première année où nous constatons que les investissements sont pas bien représentatifs par rapport aux autres années. Souvent, ces activités tournent autour du renforcement de capacité des élus et la mise en place de ressources potentielles afin de bien prendre en considération les projets identifiés dans les autres axes.

Cependant, l'importance accordée aux axes deux et trois, qui sont construits autour de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du développement des activités économiques et créatrices d'emplois montrent que la commune met beaucoup l'accent sur la création de richesse chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan quinquennal. Ces deux Axes représentent plus de 80% du budget.

Pour autant, la résolution du gap en infrastructures et équipements sociaux de base, sans oublier la prise en compte de la dimension genre, des changements climatiques et le développement du secteur énergétique font aussi que l'axe 4 n'est pas laissé en rade avec une représentation de 18,45% du budget total du PDC.

7.2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PDC est d'abord et avant tout un outil de planification stratégique et opérationnelle de la commune qui, sur cette base, compte en premier lieu sur ses ressources propres. Pour autant, les ressources propres de la Collectivité peuvent être utilisées comme effet de levier pour mobiliser la participation technique et financière des partenaires au développement dans la mise en œuvre des initiatives de développement local

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et défendre le bien-fondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDC afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de la Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre.

Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation du PIL d'au moins 75 % à l'échéance du Plan de Développement Communal.

7.3. MECANISME DE GESTION ET MISE EN OEUVRE

L'opérationnalisation du PDC passe par l'élaboration de programmes d'investissements annuels (PIA) sur proposition de la commission planification à la lumière des ressources mobilisables sur le budget et des intentions d'intervention des partenaires. Cet instrument donne une meilleure visibilité sur l'action du conseil municipal et favorise l'implication des populations et des autres acteurs dans le suivi de la mise en œuvre.

Par conséquent, ces PIA doivent être élaborés et adoptés par le conseil avant l'élaboration du budget, ensuite vulgarisés et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement régional.

7.4. CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PDC financés. Cependant, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD pour mener à bien cette mission surtout lorsqu'il s'agit du contrôle-qualité des ouvrages, de l'ingénierie des projets et du suivi-évaluation.

Le conseil municipal s'assurera le respect des procédures financières en collaboration avec le trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d'opérateurs compétents dans le cadre de la réalisation des ouvrages et services prévus dans le PDC.

Il veillera également au respect de l'échéancier en mettant l'appui sur la cellule et la commission de passation des marchés en charge de la préparation en début de chaque année, des avis généraux de passation des marchés et la mobilisation des contreparties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des organisations comme les cadres de concertation qui mérite d'être installé.

7.5. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le plan constitue un instrument de programmation et d'orientation établi sur la base d'objectifs définis par les acteurs et prenant en compte le contexte institutionnel, politique, économique et social. Il devrait pouvoir ainsi s'adapter à ce contexte et faire l'objet d'ajustements. Ce souci d'adaptabilité et de flexibilité conditionne la mise en œuvre d'un dispositif de suivi évaluation.

7.5.1. Suivi de la mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du plan est définie sur un horizon de 5 ans et est conditionnée à une bonne mobilisation des ressources et particulièrement à une contrepartie locale. Cette contrepartie proviendra du budget du conseil municipal et de la participation des organisations de base et des populations.

La mise en œuvre du plan, s'étalant sur la période 2018 – 2022, le contexte politique devra être pris en compte, le mandat des élus locaux actuels s'achevant en 2018. La majeure partie se fera ainsi dans un contexte de stabilité politique et de continuité institutionnelle. L'année 2019 coïncidera avec la mise en place de nouvelles équipes qui pourront ainsi s'engager dans l'évaluation du plan et poursuivre la mise en œuvre.

Néanmoins, dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi ou du chargé de suivi-évaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDC est maintenu et renforcé avec les présidents de commissions, les conseils de quartiers et les partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

7.5.2. Evaluation du plan

Le suivi - évaluation est un examen permanent ou périodique de la mise en œuvre du plan d'actions qui vient d'être décliné. Dans la pratique, l'évaluation détermine les effets et/ou impacts du plan d'actions en se fondant, bien entendu, sur l'analyse des données recueillies sur le projet. Le suivi évaluation doit être assuré au niveau interne par la commission de planification du conseil municipal.

Pour respecter le principe de transparence et de participation, cette commission doit travailler en étroite collaboration avec les cadres de concertation qui méritent d'être installés.

Par ailleurs, au niveau externe, l'ARD, en rapport avec son comité technique peuvent organiser des missions de suivis permettant de mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants : (i) le taux de réalisation physique et financière, (ii) les financements sur fonds propres, (iii) les financements des partenaires, (iv) le nombre de projets hors plan. De même, une évaluation doit être faite à la fin de chaque programme ou action. Quant au suivi institutionnel, il est exercé par le sous-préfet (contrôle de légalité).

Avec ce plan, la commune dispose désormais d'un véritable cadre de référence pour tous les acteurs intervenant dans les domaines économique, social, environnemental et culturel.

Pour rendre le PDC opérationnel, les modalités de sa mise en œuvre interpellent l'Etat, les ONG, les projets et autres partenaires au développement.

CONCLUSION

La prise en charge de la problématique décentralisation/développement est depuis quelques années une préoccupation majeure des pouvoirs publics, des ONG ainsi que des bailleurs.

En effet, l'échec de la politique du « tout Etat » ouvre l'ère de la décentralisation. Ainsi, l'état des lieux du système socioéconomique de la commune a permis sur une base d'analyse diachronique et synchronique de voir les forces, les faiblesses et les leviers du développement de cette entité.

Cependant, force est de constater que le processus de développement connaît un certain nombre de bouleversements qui méritent une attention particulière pour relever les défis de la croissance économique de la commune. Ces derniers se traduisent notamment par l'insuffisance de la synergie des forces productives qui se manifestent par la difficulté d'intégration socioéconomique et la dégradation des ressources naturelles.

C'est conscient de ces enjeux, que le conseil municipal a jugé opportun de disposer d'un PDC pour répondre de façon durable aux besoins socioéconomiques de la population. C'est dans ce sens, qu'un diagnostic approfondi mené au sein de la communauté montre une photographie de la localité.

Dès lors, il convient de prendre en compte les hypothèses de solutions qui ont été préconisées. Ces dernières suggèrent un certain nombre de mesures allant globalement dans le sens d'une synergie d'actions visant à concilier la préservation des ressources et l'amélioration des conditions de vie des populations et des couches vulnérables en particulier.

En revanche, avec neuf domaines de compétences à la charge des collectivités locales pour lesquelles les mesures d'accompagnements ne sont pas toujours à la hauteur, la coopération décentralisée sera une opportunité de développement considérable pour la commune de Lour Escale.

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique environnemental et social.

Pour ce faire, le Conseil doit s'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux afin de relever le défi et progressivement atteindre sa vision d'ici 10 ans

Tableau 28: PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE DE LOUR ESCALE (2018-2022)

BUDGET PLANIFICATION COMMUNE DE LOUR ESCALE (2018-2022)

OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS A MENER	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	SOURCE DE FINANCEMENT
				(en milliers FCFA)						
Axe I : Amélioration de la performance de l'institution										
Renforcer les capacités du conseil et des autres acteurs locaux	Appuyer la mise en place d'un Plan d'éducation et de formation (PEF) et d'un Plan de communication	Gouvernance Locale	Commune	3 000	-	1 500	1 500	-	-	Commune/Etat/PTF
	Renforcer les capacités des conseillers municipaux sur leurs rôles et responsabilités, code de gestion et loi domaniale, en suivi évaluation des projets, et l'acte 3 de la décentralisation	Gouvernance Locale	Commune	2 400	-	1 600	800	-	-	Commune/Etat/PTF
	Renforcer les capacités des membres de la commission finance sur les finances locales	Gouvernance Locale	Commune	800	-	500	300	-	-	Commune/Etat/PTF
	Former les élus locaux sur les compétences transférées et les rôles et missions des différentes commissions de la mairie	Gouvernance Locale	Commune	1 000	-	500	500	-	-	Commune/Etat/PTF
	Créer un Cadre de Concertation local pour le contrôle de l'action publique et le partage de l'information	Gouvernance Locale	Commune	100	-	100	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Renforcer les ressources (matérielles, humaines, financières) de l'institution	Appuyer la recherche de partenariat et la coopération décentralisée	Gouvernance Locale	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Doter la commune de logistique	Gouvernance Locale	Commune	2 000	500	500	500	500	-	Commune/Etat/PTF
	Faire un plaidoyer pour une augmentation du FDD	Gouvernance Locale		-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Appuyer le recrutement de personnels compétents	Gouvernance Locale	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat
	Assurer un suivi et une bonne harmonisation des interventions	Gouvernance Locale		600	-	150	150	150	150	Commune

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Sensibiliser la population sur la citoyenneté fiscale et l'impact dans le développement socio-éco de la commune	Gouvernance Locale	Commune	1 000	-	500	500	-	-	Commune
	Organiser un forum de partenaire pour le partage du Plan stratégique de la commune	Gouvernance Locale	Commune	2 500	2 500	-	-	-	-	Commune
	Créer un site communal pour meilleure ouverture au partenaire décentralisée	Gouvernance Locale	Commune	300	150	150	-	-	-	Commune
TOTAL (AXE I) =				13700	3150	5 500	4 250	650	150	
Axe II : Développement des activités économiques et créatrices d'emplois										
Promouvoir les activités agricoles	Mettre en place une filière locale de distribution de semences et Créer un comité local de distribution	Agriculture	Commune	100	100	-	-	-	-	Commune /partenaire
	Dotation de semences de bases et pré bases à 200 producteurs	Agriculture	Commune	2 400	-	1 200	1 200	-	-	Partenaires
	Appuyer l'accès aux semences en quantité et en qualité pour la campagne agricole	Agriculture	Commune	30 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	Commune /Etat
	Subventionner pour l'accès aux matériels agricole des différents groupements	Agriculture	Commune	50 000	10 000	20 000	20 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Sécuriser le Foncier	Cadre de vie	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune /Etat /PTF
	Appuyer la dotation en variétés de semences à cycles courts	Agriculture	Commune	7 500	2 500	2 500	2 500	-	-	Commune/Etat/PTF
	Acheter un tracteur	Agriculture	Commune	20 000	-	10 000	10 000	-	-	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Construire cinq (5) banques céréalières de 120 tonnes	Agriculture	Sobel Diam Diam, Touba Aly Mbenda, Lour Escale, coura mouride, coura aldiouma	98 000	-	28 000	14 000	28 000	28 000	Commune/Etat/PTF
	Appuyer la dotation de produits phytosanitaires aux groupements de producteurs	Agriculture	Commune	10 000	1 000	3 000	3 000	1 500	1 500	Commune/Etat/PTF
	Former 120 producteurs issus d'organisations faitières sur les nouvelles pratiques culturales	Maraichage	Commune	2 000	-	500	500	500	500	Commune
	Sécuriser les périmètres maraichers	Maraichage	Commune	8 000	-	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune/PTF
	Créer des périmètres maraichers modernes	Maraichage	Lour Escal et Ndiayene lour	8 000	-	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune/PTF
	Ouvrir une ligne de crédit pour les producteurs	Agriculture	Commune	50000	10000	10000	10000	10000	10000	Commune
Promouvoir l'élevage	Appliquer rigoureusement la loi sur le vol de bétail	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Etat
	Mettre en place quatre fermes fourragères de 2 ha destinés aux groupements d'éleveurs pour 20 personnes dont 0,1 ha /pers.	Elevage	Sobel, coura adjouma, coura mouride, Lour escale	16 000	-	4 000	4 000	4 000	4 000	Partenaires/Etat
	Construction de 05 magasins pour aliment de bétail de 5X5m2 sous la gestion de l'organisation des éleveurs.	Elevage	Lour Escale, Coura mouride, coura aldiouma, Sobel diam	35 000	-	7 000	7 000	14 000	7 000	Commune/Etat/PTF

70

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

		diam, touba aly menda							
Organiser des journées de vaccination	Élevage	Commune	5 000	-	-	2 500	2 500	-	Commune / Direction Élevage
Renforcer les abreuvoirs	Élevage	Commune	1000	250	250	250	250	-	Commune/Etat/PTF
Délimiter et borner les parcours à bétail	Élevage	Commune	24000	-	8000	8000	-	8 000	Commune/Etat/PTF
Valoriser les mares et les vallées	Élevage	Commune	12000	6000	6000	-	-	-	Commune/Etat/PTF
Mettre en place 4 fermes avicoles modernes à la disposition d'associations des jeunes et des groupements des femmes formalisées	Élevage	Commune	20 000	-	10 000	10 000	-	-	Commune/ANPEJ
Mettre en place deux forages pastoraux	Élevage	Lour escale, touba aly menda	10 000	-	-	-	5 000	5 000	Commune/Etat/PTF ⁷¹
Construire cinq abreuvoirs	Élevage	lour escale, sobel, touba aly menda coura mouride et adjouma	4 000	-	-	2 000	2 000	-	Commune/Etat/PTF
Implanter des puces électroniques au cheptel	Elevage	Commune	2 500	500	1 000	1 000	-	-	Etat
Renforcer les capacités des auxiliaires vétérinaires	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Etat
Construction de deux parcs à vaccination modernes	Elevage	Lour Escale et Sobel diam diam	14 000	-	-	-	7 000	7 000	Commune/Etat/PTF

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Construire et équiper un poste vétérinaire	Elevage	Lour Escale	10 000	-	10 000	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Planter une pharmacie vétérinaire	Elevage	Lour Escale	5 000	2 500	2 500	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Faciliter l'accès aux aliments pour tous les éleveurs	Elevage	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Mettre en place deux unités de conservation et de transformation du lait	Elevage	Lour Escale et Sobel diam diam	40 000	-	20 000	20 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Organiser des journées d'insémination artificielle dans les différentes zones	Elevage	Commune	50 000	-	20 000	10 000	10 000	10 000	Commune/Etat/PTF
Promouvoir les activités de commerce, de transport et artisanales	Construire un marché permanent	Commerce	Lour Escal	35 000	-	25 000	10 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Renforcer les capacités et doter d'équipement aux artisans	Artisanat	Commune	30000	-	15 000	15 000	-	-	Commune/Etat/PTF
	Organiser les artisans en groupement	Artisanat	Commune	1 000	1 000	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF
	Ouvrir une ligne de crédit pour les artisans	Artisanat	Commune	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune/Etat/PTF
	Construire des pistes de désenclavement	Transport	(Lour escale-Ndiayene lour-touba thiarene-pakala)=18k m; (Lour escale-Coura mouride-belel babou-Saré sam nianga)=26k m; (Ngouye diaraf mouride-	1 220 000	244 000	244 000	244 000	244 000	244 000	244 000

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

		darou salam Ngeuyene-touba aly menda-belel babou)=17km								
Réhabiliter les pistes dégradées	Transport	(Lour escale-Sobel thieguene)=13km; (RN1-Lour Escale-)=29km	420 000	84 000	84 000	84 000	84 000	84 000	84 000	Commune/Etat/PTF
Appuyer la mise en place des IMF de proximité	Finance	Commune	-	-	-	-	-	-	-	Commune/Etat/PTF

TOTAL (AXE II) =

2315500 382850 556 950 503 950 437 750 434000

AXE III : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Améliorer la qualité et la gestion à tous les ordres d'enseignements ;	Construire deux (02) établissements scolaires	Education	Niofé Peulh, Darou Salam Gueyéne	100 000	-	25 000	25 000	25 000	25 000	Commune /PTF/Etat
	Renforcer et réhabiliter les salles de classe	Education	Lour Escal, Yetty Khayes, Coura Mouride, Touba Aly Mbenda	42 000	2 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune /PTF/Etat
	Octroyer (250) tables bancs	Education	Commune	10 000	5 000	5 000	-	-	-	Commune/DPRE
	Doter de matériels les écoles arabes et Daara	Education	Niolé Peulh, Darou Salam Gueyene	5 000	-	2 500	2 500	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire trois (3) Daaras modernes	Education	Lour Escale, Coura Khaye,	60 000	-	20 000	20 000	20 000	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

		Médina Tobéne							
Etendre le réseau d'adduction d'eau dans les écoles	Education	Touba Thiaréne, Pakala, Lour Escal, Sobel Hamdalaye	50 000	-	25 000	15 000	10 000	-	Commune /PTF/Etat
Construire des murs de clôtures des établissements scolaires	Education	17 écoles/22 écoles	150 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	Commune /PTF/Etat
Construire des logements pour les directeurs	Education	22 écoles	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune /PTF/Etat
Sensibiliser sur la scolarisation des enfants	Education	Commune	1250	250	250	250	250	250	Commune
Recruter des enseignants arabes et français	Education	Lour Escale, Sobel Diam Diam, Touba Thiaréne	-	-	-	-	-	-	Etat
Electrifier les établissements scolaires	Education	Commune	150 000	-	50 000	50 000	50 000	-	Commune /PTF/Etat
Construire trois classes d'alphabétisation fonctionnelle	Education	Lour escale, touba aly menda, Sobel diam diam,	4 500	-	1 500	1 500	1 500	-	Commune /PTF/Etat
construire des latrines dans les écoles	Education	Niolé Peulh, Darou Salam Gueyene	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune /PTF/Etat
Appuyer la mise en place de cantines scolaires	Education	Touba Thiaréne, Niolé Peulh, Darou Dame Léye, Médina Tobéne	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Doter les écoles de la commune de matériels informatiques avec internet	Education	Commune	50 000	-	10 000	20 000	20 000	-	Commune /PTF/Etat
	Organisation de journées d'excellence	Education	Commune	12 000	-	3 000	3 000	3 000	3 000	Commune /PTF/Etat
Assurer une couverture sanitaire de meilleure qualité pour toute la population	Equiper et rendre fonctionnel les cases de santé	Santé	Coura Mouride, Yetty Khayes, Touba Aly Mbenda, Ngouye Diaraf, Saré Sam Nangha, Darou Salam Guéyéne	40 000	5 000	5 000	10 000	10 000	10 000	Commune /PTF/Etat
	Etendre le réseau AEP dans les structures sanitaires de la commune	Santé	Commune	30 000	10 000	10 000	10 000	-	-	commune/CG 75
	Renforcer les capacités du personnel communautaire de santé	Santé	Commune	2 000	-	1 000	1 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Doter les postes de santé en équipements sanitaire de bonne qualité	Santé	Lour Escale, Sobel Diam Diam	25 000	10 000	5 000	5 000	5 000	-	Commune /PTF/Etat
	Construire des latrines dans les structures sanitaires	Santé	Commune	12 000	3 000	3 000	3 000	3 000	-	Commune /PTF/Etat
	Construire et équiper une case de santé	Santé	Ndiayéne Lour	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire et équiper 2 postes de santé	Santé	Touba Thiaréne, Coura Mouride	100 000	-	-	50 000	50 000	-	Commune /PTF/Etat

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Réhabiliter, équiper et affecter un personnel qualifié dans les cases de santé	Santé	Commune	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Electrifier les cases et postes de santé en solaire	Santé	Commune	18 000	-	6 000	6 000	6 000	-	Commune /PTF/Etat
	Doter une ambulance médicalisée pour la commune	Santé	Lour Escale	70 000	-	-	70 000	-	-	Commune /PTF/Etat
	Construire deux maternités avec logement ICP et Sage-femme	Santé	Lour Escale, Touba Thiaréne	160 000	40 000	40 000	40 000	40 000	-	Commune /PTF/Etat
	Augmenter et motiver les ASC, Matrones, Badiénes Gokh et DESDOM	Santé	Commune	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Commune /PTF/Etat
	Sensibiliser la population sur l'intérêt d'adhérer à l'UDAM	Santé	Commune	1 000	500	250	250	-	-	Commune /PTF/Etat
Améliorer et renforcer l'accès à l'eau potable dans la commune	Construire un nouveau forage	Hydraulique	Ndiabardou Sambéne	50 000	-	-	25 000	25 000	-	Commune /PTF/Etat
	Réfectionner, sécuriser et rendre fonctionnel les puits	Hydraulique	Commune	1500	-	750	750	-	-	Commune /PTF/Etat
	Renforcer les bornes fontaines	Hydraulique	Commune	500	250	250	-	-	-	Commune /PTF/Etat
	Etendre le réseau d'adduction d'eau	Hydraulique	Diamaguene Ndaangha, Ndiari Ndiofa, Médina Thiaméne, Mbacké Saloum, Sinthiou Mamouth, Saré Mamadou, Foumi Hara,	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune /Etat /part

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

			Diam Diam Diam Dimarel							
	Installer des motopompes pour les puits	Hydraulique	Mbacké Saloum, Médina Saloum, Ndangha, Yetty Khayes, Médina Ndiocrane	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /Etat /part
	Augmenter le débit des forages	Hydraulique	Sobel Diam Diam, Touba Aly Mbenda, Lour Escal	10 000	-	5 000	5 000	-	-	Commune /Etat /part
Promouvoir la culture, le sport, les loisirs et les conditions d'accès à l'emploi	Doter en équipement sportifs et culturels aux ASC	Sport, culture et loisirs	Commune	5 000	-	2 500	2 500	-	-	Commune /Etat /part
	Aménager des aires de jeux réglementaires	Sport, culture et loisirs	Lour Escal, Touba Aly Mbenda	15000	5000	5000	5000	-	-	Commune /Etat /part
	Construire et équiper des foyers de jeune	Sport, culture et loisirs	Lour Escal, Belel Babou, Sobel diam diam	40000	-	10 000	10000	10000	10000	Commune /Etat /part
	Formaliser les ASC	Sport, culture et loisirs	Commune	1250	250	250	250	250	250	Commune /Etat /part
Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables	Formaliser les OCB	Genre et PCV	Commune	1250	250	250	250	250	250	Commune /Etat /PTF
	Former les membres groupement en gestion administrative et financière, leadership, entrepreneuriat, transformation, couture et teinture	Genre et PCV	Commune	3 000	-	1 000	1 000	1 000	-	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Doter de 400 moulins à mil dont 100 par zone	Genre et PCV	Lour escale, touba aly menda, Sobel diam diam, coura mouride et coura adjouma,	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune /Etat /PTF
	Doter de 1000 femmes des fourneaux diambars (200 par zone)	Genre et PCV	Commune	8 000	1 000	1 000	2 000	2 000	2 000	Commune /Etat /PTF
TOTAL (AXE III) =				1659750	169000	391 500	547 250	406 250	145750	
AXE IV : Gestion Durable de l'Environnement et du Cadre de Vie et des CC										
Améliorer la gestion des ressources naturelles	Sensibiliser la population à pratiquer la RNA	Environnement (Foresterie)	Commune	250	50	50	50	50	50	Commune /Etat /PTF 79
	Mettre en place et équiper un comité représentatif de surveillance local pour la gestion des RN avec des antennes par zones	Environnement (Foresterie)	Lour Escale, Coura mouride, coura aldiouma, Sobel diam diam, touba aly menda	100	100	-	-	-	-	Commune /Etat /PTF
	Formaliser et équiper les comités de surveillance de la forêt pour la lutte contre les coupes abusives et feux de brousses	Environnement (Foresterie)	Commune	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Signer des conventions à durée déterminée pour l'exploitation des ressources conclues entre les autorités compétentes (autorités locales, responsables eaux et forêts et producteurs	Environnement (Foresterie)	Commune	-	-	-	-	-	-	Commune /Etat /PTF
	Initier des programmes d'IEC et de CCC pour la lutte contre la coupe des arbres	Environnement (Foresterie)		15 000	-	5 000	5 000	5 000	-	Commune /Etat /PTF
	Initier des campagnes de reboisement et de suivi dans la commune	Environnement (Foresterie)	Commune	2 500	500	500	500	500	500	Commune /Etat /PTF
	ouvrir de pares feux	Environnement (Foresterie)	Commune	12 000	3 000	3 000	6 000	-	-	Commune /Etat /PTF
Améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques	Sensibiliser la population sur la protection de l'environnement et la prise en compte de la dimension Changement Climatique dans les systèmes de production	Environnement (Changement Climatique)	Commune	2 000	500	500	500	500	-	Commune /Etat /PTF
	Identifier et Financer des projets d'adaptation ou d'atténuation face aux risques climatiques dans les différentes zones éco-géographiques	Environnement (Changement Climatique)	Lour Escale, Coura mouride, coura aldiouma, Sobel diam diam, toubaly menda	250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	Commune /Etat /PTF
Améliorer le cadre de vie de la commune	Mettre à la disposition des femmes de trois bois villageois destinés à la chauffe	Energie	Forets communautaire	45 000	-	-	20 000	20 000	5 000	Commune /Etat /PTF

PDC COMMUNE DE LOUR ESCALE 2018-2022

	Sensibiliser la population à favoriser l'énergie solaire	En ergie	Commune	1 000	200	200	200	200	200	Commune /Etat /PTF
	Accompagner le processus de lotissement des villages	Cadre de vie	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune /Etat /PTF
	Aménager les espaces verts et places publiques	Cadre de vie	Commune	9 000	-	3 000	3 000	3 000	-	Commune /Etat /PTF
	Electrifier la commune	Energie	Commune	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	Commune /Etat /PTF
Améliorer la gestion des déchets solides et liquides	Doter de poubelles et de moyens de transport des ordures	Hygiène/Assainissement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune /Etat /PTF
	Renforcer la politique de mise en place de latrine	Hygiène/Assainissement	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune /Etat /PTF
	Doter de matériels de collecte des ordures	Hygiène/Assainissement	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune /Etat /PTF
	Mettre en place des comités de salubrité	Hygiène/Assainissement	Commune	1 500	-	500	500	500	-	81 Commune /Etat /PTF
	Créer un site de décharge des ordures contrôlé	Hygiène/Assainissement	Commune	4 000	2 000	2 000	-	-	-	Commune /Etat /PTF
TOTAL (AXE IV) =				902350	169350	177 750	198 750	192 750	163750	
TOTAL PIL (AXE 1+AXE2+AXE3+AXE4)=				4891300	724350	131700	254200	037400	743650	
INVESTISSEMENT GLOBAL (2018-2022)				4 891 300 000 FCFA POUR 114 PROJETS						